



CHEOPS TECHNOLOGY

The Cloud & Data Centric Company

DPEF FY 2024 2025

Engagés et responsables, dès aujourd'hui et pour demain



Edito



Spécialiste des infrastructures informatiques sécurisées, CHEOPS TECHNOLOGY est l'un des leaders du Cloud Computing en France. Organisée en 4 Divisions, Cloud & Managed Services, Infrastructure, Cyberdéfense, Modernisation Technologique, CHEOPS TECHNOLOGY a obtenu les labels d'expertises les plus élevés délivrés par les grands acteurs du marché informatique.

Avec plus de 570 collaborateurs, ses 11 agences en France et ses 2 agences Suisses, CHEOPS TECHNOLOGY assure la performance des systèmes d'information et garantit une vraie relation de proximité.

C'est aujourd'hui une évidence : la prise en compte des enjeux de responsabilité sociale et environnementale est un élément déterminant dans la performance de notre entreprise et pour son développement. Depuis plusieurs années, CHEOPS TECHNOLOGY a mis en place une politique RSE. Outre la conviction qu'il s'agit d'un moyen fort de transmettre aux collaborateurs le développement des bonnes pratiques, cette politique améliore le fonctionnement global de l'entreprise, la rend plus efficiente, plus résiliente et plus agile. De nombreux projets sociaux, environnementaux, éthiques sont menés en interne pour apporter notre contribution aux générations futures par la préservation de notre environnement.

Croissance ne peut plus être synonyme de pollution sous toutes ses formes et nous mettons la réduction de notre empreinte environnementale au cœur de notre développement, au travers de datacenters modernes, de moyens technologiques de dernière génération (serveurs, stockage de données, réseaux) qui sont mis à disposition de nos clients dans le respect des contraintes de sécurité, de confidentialité et de souveraineté.

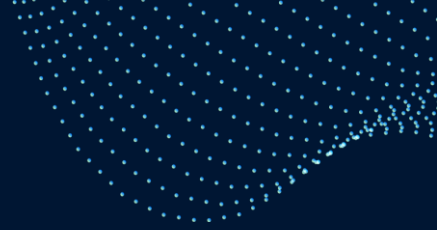
Cette volonté d'éco-performance a été construite depuis de nombreuses années avec une véritable détermination d'apporter à nos clients une alternative économique viable dans le respect de l'état de l'art technique avec des architectures de Cloud privé mutualisé les plus économes en énergie. Nous incarnons fermement des valeurs de protection de l'environnement, d'investissement social et de solidarité, convaincus que cela renforce les liens au sein de l'entreprise et confère un sens profond à nos activités professionnelles.

Nicolas LEROY-FLEURIOT, Président-Directeur Général de CHEOPS TECHNOLOGY



Contexte

La RSE dans l'IT



Le secteur numérique d'aujourd'hui doit répondre à plusieurs enjeux cruciaux.

Les innovations numériques et l'intelligence artificielle transforment les industries. Elles offrent des opportunités d'optimisation, mais soulèvent également des questions de régulation et d'éthique. En parallèle, la transition vers le Cloud permet aux entreprises d'être plus flexibles, mais nécessite une adaptation continue des infrastructures et des compétences.

En outre, le secteur fait face à des défis sociétaux, cherchant à réduire son empreinte environnementale à travers des pratiques durables, tout en assurant l'inclusion et l'accessibilité numérique pour tous. La conformité réglementaire et le développement des compétences s'ajoutent au panel des enjeux sociétaux.

Dans ce contexte complexe et dynamique, CHEOPS TECHNOLOGY se positionne comme un acteur clé, offrant des solutions innovantes et sécurisées qui répondent aux besoins croissants de transformation numérique des entreprises, tout en intégrant une démarche responsable et durable.

La présente Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) s'inscrit dans le cadre des obligations définies par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce. A travers ce document, CHEOPS TECHNOLOGY expose ses principaux enjeux extra-financiers, les politiques mises en œuvre pour les prévenir, les résultats obtenus, ainsi que les indicateurs de performance associés.



p6

I. Qui sommes-nous ?

I.1 CHEOPS TECHNOLOGY en quelques chiffres **p7**

I.2 Notre modèle d'affaires **p8**

I.3 Nos activités : 4 divisions complémentaires au service de la transformation SI **p9**

I.4 Analyse des marchés & positionnement concurrentiel **p11**

I.5 Nos ressources **p13**

p14

II. Nos certifications

p16

III. Nos parties prenantes majeures

p18

IV. Gouvernance de la RSE

IV.1 La RSE chez CHEOPS TECHNOLOGY **p19**

IV.2 Cartographie des enjeux ESG **p24**

p29

V. Social

V.1 Qualité de vie et conditions de travail **p30**

V.2 Égalité des chances **p35**

V.3 Développement du capital humain **p37**

V.4 Indicateurs Sociaux **p39**



p40

VI. Environnement

VI.1 Défis du numérique responsable **p41**

VI.2 Gestion durable des déchets **p47**

VI.3 Calcul des émissions de gaz à effet de serre **p49**

VI.4 Indicateurs Environnementaux **p56**

p57

VII. Sociétal

VII.1 Ethique des affaires & loi SAPIN 2 **p58**

VII.2 Confiance numérique **p59**

VII.3 Placements financiers durables **p64**

VII.4 Ancrage territorial – Mécénat & relations écoles **p66**

VII.5 Indicateurs Sociétaux **p73**

p74

VIII. Méthodologie

VIII.1 Collecte des indicateurs **p76**

VIII.2 Tableau de correspondance avec l'Art 225 – 105 du Code du Commerce **p82**

p86

IX. Contrôle externe



Qui sommes-
nous ?



Qui sommes-nous ?

CHEOPS TECHNOLOGY en quelques chiffres

164M€

de CA

+ 1500

clients

574

collaborateurs

8

Datacenters

+ 1000

certifications sur
nos technologies

11

Agences en France

2

Agences en Suisse

8

Datacenters



 Datacenter

 Agence



Qui sommes-nous ?

Notre modèle d'affaires

CHEOPS TECHNOLOGY se distingue par un modèle d'affaires innovant, fondé sur une expertise en infrastructures IT, cybersécurité et intelligence artificielle, pour accompagner les entreprises dans leur transformation digitale et leur adoption du Cloud.

Les solutions Cloud jouent un rôle essentiel dans l'adoption de modèles opérationnels agiles, capables de s'adapter aux évolutions constantes. Toutefois, la transition vers le Cloud ne doit pas faire oublier l'héritage technologique, mais plutôt le compléter. C'est pourquoi CHEOPS TECHNOLOGY propose une combinaison optimale de services Cloud et sur site, quels que soient le niveau de maturité de l'entreprise et ses contraintes techniques. Les experts de CHEOPS TECHNOLOGY conçoivent, mettent en œuvre et supportent des solutions d'infrastructures IT et de cybersécurité performantes et fiables, adaptées à toutes les configurations : sur site, dans le Cloud ou en mode hybride. L'offre couvre l'ensemble du cycle de vie des projets, du design des infrastructures à la gestion des applications, en intégrant les technologies les plus récentes.

Aujourd'hui, l'intelligence artificielle (IA) est au cœur des enjeux de transformation. Les entreprises cherchent à améliorer leur productivité et accélérer les innovations. CHEOPS TECHNOLOGY répond à ces besoins avec iCod Private IA, une solution souveraine, éthique et durable.

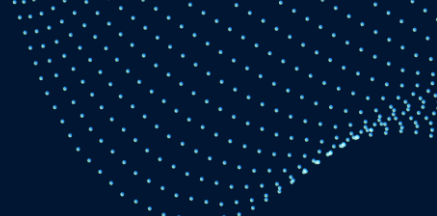
Cette approche permet de déployer des IA sur mesure adaptées aux cas d'usage métiers, tout en garantissant la maîtrise totale des données, sans exploitation par des tiers, dans le respect des engagements environnementaux et budgétaires de ses clients. Grâce à cette stratégie hybride et souveraine, CHEOPS TECHNOLOGY permet aux entreprises de tirer pleinement parti des technologies de pointe, tout en gardant le contrôle, en sécurisant leurs données, et en intégrant durablement l'innovation dans leurs modèles opérationnels.





Qui sommes-nous ?

Nos activités : 4 divisions complémentaires au service de la transformation SI





Qui sommes-nous ?

Nos activités stratégiques

Nos expertises couvrent l'ensemble
du parcours de la Data



DATACENTER
& CLOUD



ENTERPRISE
NETWORK



MODERN
WORKSPACE



DATA
ANALYTICS



CYBER
SÉCURITÉ



Qui sommes-nous ?

Analyse des marchés & positionnement concurrentiel

Nous opérons en France et en Europe, avec une forte présence à Paris, Lyon, et Bordeaux.

Le panel de nos clients est large, incluant de grandes entreprises, des PME, et des institutions publiques. Chacun de nos clients bénéficie d'un service flexible, évolutif, en fonction de leurs besoins informatiques.

Typologie de clients :



Grandes entreprises

Recherche de solutions de cloud computing et de gestion des données



PME

Recherche de solutions flexibles et évolutives



Secteur public

Modernisation des infrastructures informatiques





Qui sommes-nous ?

Analyse des marchés & positionnement concurrentiel

Nous nous distinguons par notre expertise technique, notamment dans les solutions de cloud hybride et de sécurité informatique, ainsi que par notre service client personnalisé et notre proximité avec les clients. Nous investissons continuellement dans la recherche et le développement pour offrir des solutions innovantes.



Nous nous positionnons de manière compétitive face à nos principaux concurrents grâce à plusieurs points forts :



1 Expertise et innovation : reconnus pour notre expertise technique et nos solutions innovantes.



2 Investissements continus dans la recherche et le développement.



3 Proximité et personnalisation : 11 agences en France pour une relation de proximité avec les clients.



4 Services personnalisés adaptés aux besoins spécifiques de chaque entreprise.



5 Croissance et rentabilité : croissance stable et amélioration de la rentabilité malgré les défis économiques.



Qui sommes-nous ?

Nos ressources



- Chiffre d'affaires CHEOPS TECHNOLOGY de 164 179 473 €
- Participation de 1 465 996€ au 30 avril 2025
- 221 198 € dédiés à la formation
- 178 333 € dédiés au mécénat



- Des partenariats avec des leaders du marché IT (Microsoft Gold Partner, Net App, HPE Platinum Partner, IBM, Nutanix, etc.) garantissant qualité et leadership technologique.
- Des partenariats éducatifs comme avec Bordeaux Ynov Campus, offrant aux étudiants des opportunités d'alternance et de développement de compétences dans un environnement professionnel de pointe, renforçant l'ancrage territorial.



- + de 1500 clients (PME, ETI et établissements publics)



- 574 collaborateurs
- Index d'égalité hommes/femmes : 81/100
- 40 ans de moyenne d'âge au sein des effectifs
- 6,19 ans de moyenne d'ancienneté



- 11 agences en France et 2 en Suisse
- 8 datacenters





**Nos
certifications**



Qui sommes-nous ?

Nos certifications



ISO 27001 : Sécurité

- Certifie le Système de Management de la Sécurité de l'Information [SMSI]
- Obligatoire pour un hébergeur de données de santé
 - Norme internationale
- Découpage logique des activités [Processus] et logique d'amélioration continue [PDCA] pour la Division Cloud & Managed Services

Hébergeur de Données de Santé



- Obligatoire si hébergement de données de Santé
 - Remplace l'agrément HDS depuis 2018
- Notre certification HDS couvre la totalité des 6 activités du référentiel
- Certificat valide 3 ans avec un audit annuel comme pour les certifications ISO



ISO 20000-1 : Qualité

- Certifie la qualité des opérations et des services délivrés par la Division Cloud & Managed Services
- Non obligatoire mais élément différenciateur pour les Clients ayant de fortes attentes en matière de qualité [audit interne, SOX,...]
 - Norme internationale
- Imbrication logique avec l'ISO27001 et les activités de la Division Cloud & Managed Services [Processus]

ISAE 3402 «International Standard on Assurance Engagements n°3402 »



Permet aux utilisateurs de prestations externalisées d'obtenir une assurance quant à la fiabilité du dispositif de contrôle interne de leurs prestations de service





**Nos parties
prenantes
majeures**

Nos parties prenantes majeures

CLIENTS



Nous appliquons les meilleures pratiques du secteur pour offrir un service personnalisé et optimal, répondant à tous les défis transformatifs de nos clients.

Certifications :
ISO 27001
ISO 20000,
HDS, ISA 3402

COLLABORATEURS



Nous offrons un environnement de travail où l'épanouissement de nos collaborateurs est un moteur de performance pour l'entreprise.

Notre culture voit au-delà du cadre de travail, et promet l'égalité des chances, le respect de chacun, et la valorisation des différences.

FOURNISSEURS



Nos fournisseurs évoluent à nos côtés, sur le marché du cloud en pleine croissance depuis plusieurs années. Cette collaboration leur permet de diversifier leur portefeuille clients et de toucher de nouveaux segments de marché.

Ensemble, nous façonnons l'avenir du cloud avec des solutions avancées et performantes, se voulant respectueuses de l'humain et de l'environnement

ACTIONNAIRES

Nous offrons aux actionnaires de CHEOPS TECHNOLOGY l'opportunité d'investir dans un acteur spécialisé et rentable, sur un marché en pleine expansion.

Partenaires sportifs : Club de Rugby de l'Union Bordeaux Bègles (UBB) & Alpine Endurance Team.
Partenariats solidaires : LPO, HALTE33, Refuge SPA 33, Etc.



SOCIETE ET ENVIRONNEMENT

A travers de nombreux partenariats, nous stimulons la création d'emplois et soutenons les acteurs locaux, créant ainsi un réseau dense et interconnecté pour des collaborations efficaces.

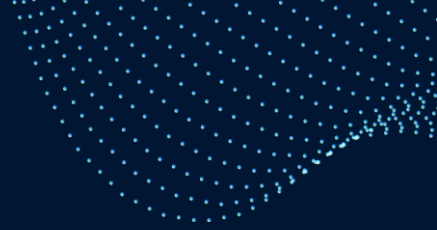


Gouvernance de la RSE



Gouvernance de la RSE

La RSE chez CHEOPS TECHNOLOGY



La gouvernance de la RSE est structurée à tous les niveaux, des agences CHEOPS TECHNOLOGY, jusqu'au Conseil d'Administration du Groupe.

Au niveau opérationnel, la RSE est pilotée au siège social par notre Responsable RSE, Marie GARRIC, en charge de mettre en place les politiques RSE et les plans d'action opérationnels. Directement rattachée au Président – Directeur Général, Nicolas LEROY-FLEURIOT, son rôle consiste à définir la stratégie de responsabilité sociétale du Groupe, et à porter les dossiers au plus haut niveau de l'entreprise. La Responsable RSE veille à la mise en œuvre des orientations RSE stratégiques, et à la diffusion des bonnes pratiques.

Au-delà de ces deux acteurs pilotes, la RSE est portée par le Comité de Pilotage RSE, instauré en 2024. Coordonné par la Direction, il est composé d'une équipe RSE centrale et de représentant des directions opérationnelles associés à l'implémentation du plan d'action RSE.

Chaque membre apporte à cette politique des compétences propres, de l'énergie, du temps, et de l'engagement. Cette équipe est composée de profils complémentaires provenant des services clés : commerce, ressources humaines, communication, direction administrative et financière, achats et direction générale. Le comité se réunit trois fois par an afin de définir, suivre, et ajuster les plans d'action RSE.

D'ici la fin de l'année 2025, un réseau d'ambassadeurs RSE sera mis en place. Composé de collaborateurs volontaires, il aura pour mission de promouvoir les sujets RSE au sein de toutes les agences. Ce réseau favorisera le partage des bonnes pratiques, la remontée des besoins du terrain, l'échange autour des problématiques locales, ainsi que la co-construction de projets (communs ou spécifiques à chaque agence), afin de mutualiser les réussites et renforcer la dynamique RSE de l'entreprise.

Gouvernance de la RSE

La RSE chez CHEOPS TECHNOLOGY



Nicolas
LEROY-FLEURIOT



Marie GARRIC



Didier DELHOSTE



Maeva LHOMME



Sophie
GUIRAUD DE LEVIZAC

Gouvernance

DAF

RH & HANDICAP



Denis DAMEY



Stéphane CAUMONT



Marie GARRIC



Franck
GUENICHOT



Georges ESTEVES



Marie GARRIC



Geoffrey
WAROQUIER

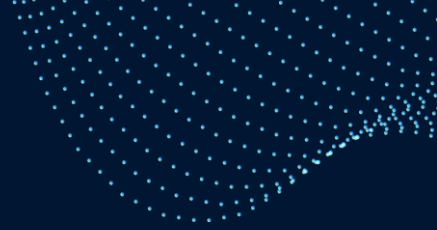
Optimisation

Numérique Responsable



Gouvernance de la RSE

La RSE chez CHEOPS TECHNOLOGY



François MILLON



Céline CAVALLIN



Marie GARRIC

Achats Responsables



Lucile BRUN

Juridique



Jérémy VOISIN

Observateur



Rémi BOIREAU



Marie GARRIC

Ancrage Local



Marine BELLAMY

Communication



Karine RANDRIANABY



Amandine DAUBA



Marie GARRIC

Environnement





Gouvernance de la RSE

La RSE chez CHEOPS TECHNOLOGY



Garantir une QVCT exceptionnelle

Nous assurons d'excellentes conditions de travail, de santé, d'épanouissement et de sécurité à nos collaborateurs.



Assurer l'égalité des chances

Nous favorisons en permanence la mixité sous toutes ses formes, suivant la disponibilité des compétences, et sommes garants de l'égalité homme-femmes.



Développer notre capital humain

Nous œuvrons activement à l'épanouissement professionnel de nos collaborateurs, notamment grâce à une politique de formation ambitieuse et structurée, intégrée au cœur de notre stratégie de développement des compétences.



Agir pour la défense animale et la protection de la biodiversité

Nous soutenons activement plusieurs associations de protection animale, en cohérence avec nos valeurs, et encourageons l'implication de nos collaborateurs à travers des actions concrètes et ciblées.



Garantir l'éthique de nos activités

Tous les collaborateurs, fournisseurs, et sous-traitants, sont tenus de suivre les codes de bonnes conduites en matière d'éthique.



S'engager et être solidaire

Nous contribuons au développement des territoires d'implantation à travers plusieurs partenariats associatifs et éducatifs.



Gouvernance de la RSE

La RSE chez CHEOPS TECHNOLOGY

Les 17 objectifs de Développement Durable sont un appel à l'action pour tous et répondent à une série de besoins sociaux, notamment l'éducation, la santé, la protection sociale et les possibilités d'emploi, tout en protégeant l'environnement et en luttant contre le changement climatique. Chez CHEOPS TECHNOLOGY, nous souhaitons contribuer à un monde meilleur en agissant pour faire progresser les Objectifs de Développement Durable sur lesquels nous pouvons agir.

Depuis plusieurs années, nous développons une politique de responsabilité sociale et environnementale afin d'améliorer le fonctionnement global de l'entreprise, la rendre plus efficiente, plus résiliente et plus agile. De nombreux projets sociaux, environnementaux et éthiques sont menés en interne pour apporter notre contribution aux générations futures.

Nous plaçons la réduction de notre empreinte environnementale, au cœur de notre développement, au travers de datacenters modernes, de moyens technologiques de dernière génération (serveurs, stockage de données, réseaux) mis à disposition de nos clients dans le respect des contraintes de sécurité et de confidentialité. Notre propre système d'information bénéficie de cette sensibilité par nature.

La définition de nos objectifs RSE chiffrés à court, moyen et long terme, en cohérence avec les exigences du référentiel Science Based Targets initiative (SBTi), est en cours, ce travail est mené en collaboration avec la BPI, dans le cadre d'un accompagnement structurant visant à aligner notre trajectoire de décarbonation avec les objectifs des Accords de Paris. Ces engagements se traduiront par un plan d'action opérationnel. Nous prévoyons de finaliser ce travail en 2025.





Gouvernance de la RSE

Cartographie des enjeux ESG

La RSE regroupe l'ensemble des pratiques mises en place pour contribuer aux Objectifs de Développement Durable : satisfaire les besoins essentiels humains tout en préservant les générations futures.

Implication des parties prenantes et choix des enjeux RSE

Notre stratégie RSE se veut agile, efficace, et collaborative. Dans une démarche d'amélioration continue, nous impliquons les collaborateurs et nos parties prenantes pertinentes.

Après avoir identifié toutes les parties prenantes internes et externes, en distinguant leur niveau d'influence et d'intérêt, nous avons choisi d'engager en priorité un dialogue avec nos parties prenantes internes. Dans un 2nd temps, nous élargirons la consultation à nos parties prenantes externes afin de mieux intégrer leurs attentes sociales et environnementales.

Cette 1^{ère} étape a permis d'impliquer activement nos collaborateurs. Leur contribution a été essentielle pour faire émerger les axes d'amélioration prioritaires et concevoir des actions concrètes, en adéquation avec les attentes exprimées.

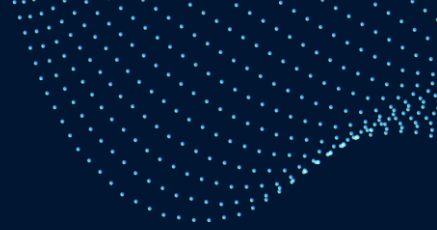
L'identification des enjeux ESG et des risques associés est la pierre angulaire de la démarche. A partir de ce 1^{er} travail, nous identifions nos axes prioritaires, et définissons les plans d'action. Ce processus nous permet de mener une réflexion sur nos impacts environnementaux et sociaux, de nous remettre en question, et d'interroger nos pratiques. Nous sommes convaincus que CHEOPS TECHNOLOGY joue un rôle clé dans la société durable que nous souhaitons. Un 1^{er} travail en 2023 (mené par l'équipe RSE et AFNOR Certification) avait abouti à une 1^{ère} version de nos enjeux RSE. Un 2nd travail approfondi en 2025 a élargi le spectre des enjeux. Ce travail sera repris et validé par BPI France d'ici la fin de l'année.

L'implication des organes de direction et de gouvernance dans la définition et la validation des enjeux est cruciale et a ici été, totale. Dans ce cadre, plusieurs réunions de travail sont organisées entre ces différents acteurs. Le choix de ces enjeux est le résultat d'échanges entre la gouvernance, la direction et les opérationnels métiers. Pour orienter et donner du crédit à cette démarche, nous nous sommes entourés d'experts comme l'AFNOR, ECOVADIS, DELOITTE.



Gouvernance de la RSE

Cartographie des enjeux ESG



Ces considérations ont mené à l'identification de 10 enjeux prioritaires au sein de CHEOPS TECHNOLOGY, avec leurs risques associés.

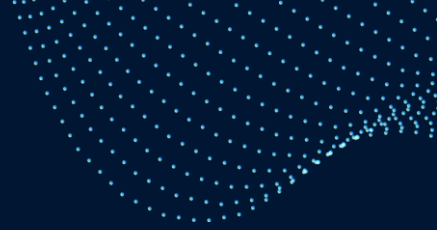
Question centrale	Enjeu ESG	DPEF	ESRS	Impact	Risque EF*	Indicateur
SOCIAL	S'investir dans la QVT (bien être au travail, épanouissement, équilibre vie pro vie perso)	ICP 32	S1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Considération des salariés 2. Aide au recrutement 3. Marque employeur 4. Productivité 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dégradation de la qualité de vie au travail, santé et sécurité non assurées 2. Absentéisme significatif 3. Turnover significatif 4. Désengagement des collaborateurs 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Taux d'absentéisme 2. Turn over 3. Ancienneté moyenne 4. Participation 5. Moyenne d'âge 6. TF & TG 7. Nombre de maladies professionnelles 8. Nombre de collaborateurs formés SST
	Assurer l'égalité des chances	ICP 12 ICP 13 ICP 14	S2	<ol style="list-style-type: none"> 1. Donner un cadre et une politique à nos engagements 2. Attractivité 3. Marque employeur 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Discrimination 2. Non-conformité pour certaines certifications/labélisations 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Index d'égalité H/F 2. Nombre d'hommes & de femmes 3. % de salariés en situation de handicap 4. % de femmes cadres 5. % de collaborateurs étrangers
	Développer notre capital humain	ICP 03	S1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Attractivité 2. Employabilité 3. Fidélisation 4. Reconnaissance 5. Valorisation 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Frustration 2. Désengagements des collaborateurs 3. Perte de compétences clés 4. Départs 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Montant alloué aux formations 2. Nombre de collaborateurs formés 3. Nombre d'heures de formation 4. Nombre d'embauches 5. Nombre de licenciements

* Extra-Financier



Gouvernance de la RSE

Cartographie des enjeux ESG



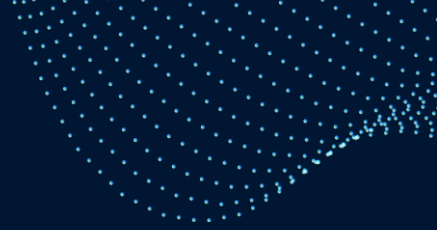
Question centrale	Enjeu ESG	DPEF	ESRS	Impact	Risque EF*	Indicateur
<u>ENVIRONNEMENT</u>	Relever les défis du numérique responsable	GOV01	E1	Réduction des émissions de GES du numérique	<ol style="list-style-type: none">1. Impacts négatifs sur l'environnement2. Perte de marché3. Retards concurrents4. Faible attractivité	<ol style="list-style-type: none">1. Consommations annuelles d'électricité2. Emissions de GES associées à l'électricité3. Nombre de véhicules4. Nombre de véhicules électriques5. % de la flotte hybride & électrique6. Nombre de bornes de recharges électriques7. Volume de carburant consommé8. Emissions de GES associées9. Nombre de collaborateurs profitant du remboursement de 50% des frais de transport en commun

* Extra-Financier



Gouvernance de la RSE

Cartographie des enjeux ESG



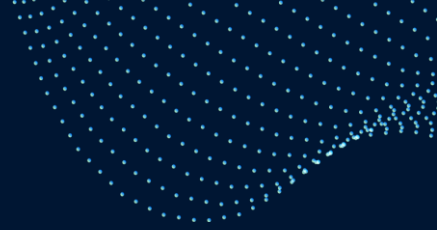
Question centrale	Enjeu ESG	DPEF	ESRS	Impact	Risque EF*	Indicateur
<u>ENVIRONNEMENT</u>	Optimiser la gestion des déchets du numérique	ICP 20	E2	<ol style="list-style-type: none">1. Identification des déchets produits et leur volume2. Choix de prestataires responsables aux taux de valorisation matière et énergétique satisfaisants	<ol style="list-style-type: none">1. Non-conformité réglementaire2. Perte directe de ressources réutilisables /recyclables3. Mauvaise gestion de la traçabilité4. Impacts négatifs sur l'environnement	<ol style="list-style-type: none">1. Volume de déchets produits2. Volume de DEEE produit3. Part de valorisation matière4. Montant de revente de matériel à reconditionner
	Calculer nos émissions de gaz à effet de serre	ICP 15	E1	<ol style="list-style-type: none">1. Visualisation des postes d'émissions2. Plan d'action et feuilles de routes rédigés à partir de constats réels et chiffrés	<ol style="list-style-type: none">1. Incohérence BC/plan d'actions2. Perte de crédibilité	<ol style="list-style-type: none">1. SCOPE 12. SCOPE 23. SCOPE 3

* Extra-Financier



Gouvernance de la RSE

Cartographie des enjeux ESG



Q. centrale	Enjeu ESG	DPEF	ESRS	Impact	Risque EF*	Indicateur
SOCIÉTAL	Garantir l'éthique de nos activités : loi SAPIN	ICP 37	G1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Respect de la loi 2. Transparence 3. Atténuation des risques 4. Robustesse de la chaîne d'approvisionnement 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Risque civil pénal 2. Perte de crédibilité 3. Non-conformité réglementaire 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de collaborateurs formés à la lutte anti-corruption 2. Nombre de certifications
	Assurer la confiance numérique	NA	G1	<ol style="list-style-type: none"> 5. Confiance des parties prenantes 		
	Assurer des placements financiers durables	NA	G1	<ol style="list-style-type: none"> 1. Investissements durables 2. Visibilité des impacts 3. Parties prenantes challengées 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Investissements méconnus, voire non conformes aux valeurs CHEOPS 2. Incohérence avec les attentes des parties prenantes 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Part de placements durables
	S'ancrer dans le territoire à travers des partenariats solidaires et éducatifs	ICP 33	S3	<ol style="list-style-type: none"> 1. Positionnement de CHEOPS en tant qu'acteur solidaire 2. Visibilité par le spectre des actions RSE 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réponse aux enjeux sociétaux incomplète 2. Perte de visibilité 3. Déception des volontaires 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Nombre de mécénats & montant alloué 2. Nombre de salariés engagés à court & long terme 3. Nombre de partenariats éducatifs 4. Nombre d'intervention auprès des écoles 5. Nombre de collaborateurs intervenants dans les écoles 6. Nombre d'étudiants coachés par le service recrutement

* Extra-Financier



Social

CHEOPS TECHNOLOGY met un point d'honneur à intégrer des initiatives sociales fortes au cœur de sa stratégie d'entreprise. Notre politique de développement économique repose sur la valeur de notre capital humain. Nous considérons qu'il ne peut y avoir de réussite économique durable sans un projet humain ambitieux.

Nous nous engageons à :

- Améliorer les conditions de travail des employés
- Promouvoir la diversité
- Développer notre capital humain



Social

1. CHEOPS s'investit dans la QVCT

La qualité de vie et les conditions de travail (QVCT) désigne et regroupe sous un même intitulé les actions qui permettent de concilier à la fois des conditions de travail optimales pour les salariés, et la performance globale de l'entreprise. L'objectif est d'assurer de bonnes conditions de travail, de santé, d'épanouissement et de sécurité à nos collaborateurs.

Nous sommes particulièrement vigilants à l'évaluation des risques liés à la santé / sécurité, qui sont traduites au sein du DUERP. Dans ce cadre, nous nous sommes assurés de mettre en place des actions concrètes afin de pallier les principaux risques identifiés.

Nous avons réalisé des investissements conséquents dans le cadre de l'extension du siège social et dans certaines de ses agences. Ces travaux nous ont permis de développer le concept d'origine californienne du bien-être au travail.

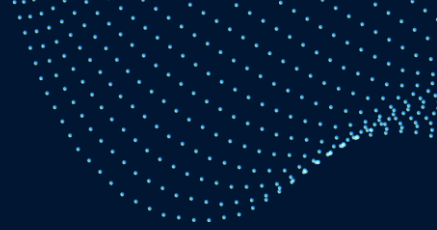
Au siège social, le bâtiment reflète les valeurs de l'entreprise : dans le hall d'accueil, une formule 1 pour la performance, une fusée, symbole de l'atteinte des objectifs et de nouveaux horizons. Puis une salle de sieste aux couleurs du héros de la bande dessinée Tintin, pour se rapprocher des étoiles, une salle de jeux et 2 toboggans géants pour conserver ses rêves et son âme d'enfant, des bureaux sur vérins hydrauliques pour travailler debout, assis ou à mi hauteur, et se préserver des maux de dos.





Social

1. CHEOPS s'investit dans la QVCT



→ Dialogue social

Le dialogue social constitue un levier essentiel de la qualité de vie et des conditions de travail. CHEOPS TECHNOLOGY s'appuie sur un CSE, dont les attributions couvrent notamment la représentation des salariés, consultation sur les orientations stratégiques de l'entreprise, suivi des conditions de travail, de la santé et de la sécurité. Par ailleurs, les instances de représentation du personnel (IRP) contribuent activement à maintenir un climat social de qualité, favorisant l'expression des collaborateurs et l'amélioration continue des conditions de travail.

→ Prévention des risques

La prévention des risques de santé et sécurité des personnes est une composante essentielle du système de management de CHEOPS TECHNOLOGY.

Nous sommes particulièrement vigilants à :

- L'évaluation de la pénibilité au travail : suivi des temps de travail, du respect des repos hebdomadaires et quotidiens ;
- La garantie de la prise par tous des jours de repos et jours de congés payés ;
- Le suivi de santé des collaborateurs par le médecin du travail ;
- La possibilité pour les collaborateurs de se former pour devenir « sauveteurs secouristes du travail ».

→ Les avantages et services aux salariés

- Mutuelle et prévoyance prises en charge à 50% et renégociées annuellement ;
- Mise à disposition de fond d'aide aux salariés pour le logement (location, achat ou même rénovation) ;
- Carte ticket restaurant prise en charge à 55% ;
- Participation aux résultats de l'entreprise et mise à disposition des solutions de placement PEE et PERCOL tous les ans au bout de 3 mois d'ancienneté.



Social

1. CHEOPS s'investit dans la QVCT

→ Accord d'entreprise : durée du temps de travail

Depuis 2023, un accord d'entreprise sur l'aménagement de la durée du travail, astreinte et travail exceptionnel a été signé, applicable à l'ensemble des salariés de la Société, ayant le statut de cadre ou non-cadre. L'objectif de cet accord est d'harmoniser les pratiques en matière d'aménagement de la durée du travail afin d'être plus en phase avec la réalité de l'activité, les contraintes clients et le marché au sein duquel évolue la Société. Il reprend notamment des bases essentielles telles que :

- Le temps de travail effectif ;
- La durée maximale de travail hebdomadaire ;
- Repos et temps de pause ;
- Définition des heures supplémentaires et des astreintes ;
- Le travail de nuit et des jours fériés.

Ce document permet de poser des bases sur les temps de travail et d'avoir recours si besoin à un aménagement selon certaines conditions.

→ Aménagement et déploiement du télétravail

Depuis 2022, nous avons fait le choix d'un modèle hybride mêlant télétravail (jusqu'à 2 jours par semaine), et présence au bureau. La Charte encadre le télétravail et témoigne de la volonté de la société de prendre en compte ce mode d'organisation afin de permettre aux collaborateurs de mieux concilier vie privée et vie professionnelle.

→ Des espaces de travail adaptés

Tous les bureaux sont équipés d'un système de vérins hydrauliques permettant de monter et descendre le plateau pour adopter une position idéale prévenant les TMS.



Social

1. CHEOPS s'investit dans la QVCT

→ Une formation SST accessible à tous

Les collaborateurs ont la possibilité de se former pour devenir « sauveteurs secouristes du travail », une formation de 14h pour un certificat valide durant 24 mois. A la fin de la formation, le stagiaire est capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail et de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise. Les sauveteurs secouristes du travail sont ensuite identifiés par étage avec leur numéro de téléphone en cas de complications. Extension de cette initiative en agences.

→ Initiative Pets@Work

Nous offrons la possibilité aux collaborateurs d'emmener leur animal de compagnie au bureau. Ce Pets@Work participe indéniablement au développement des relations entre collaborateurs et à une ambiance plus chaleureuse. Une charte établit les règles de ce projet qui est aujourd'hui adopté par de nombreux collaborateurs.

→ Encourager les collaborateurs à adopter un mode de vie sain

Si ce que l'on mange est important, la santé dépend aussi d'une activité physique régulière. Un cerveau musclé, dans un corps en pleine forme et en bonne santé, pourrait être une des définitions du bien-être. Dans ce cadre, des salles de sport d'un niveau professionnel, équipées d'appareils dernier cri, rameurs, tapis de course à pied et autres appareils de cardio ont été mises en place dans certains de nos établissements. Au siège social, les collaborateurs bénéficient également de la présence d'un coach sportif 4H00 par semaine pour des exercices en groupe.





Social

1. CHEOPS s'investit dans la QVCT

→ De l'énergie au quotidien

Chaque matin, et dans tous nos établissements, nous offrons aux collaborateurs un accès libre à des « coffee stations » dans lesquelles sont disposés des fruits frais. Du café en grains provenant d'agricultures raisonnées et vendu localement est également à la disposition des collaborateurs.

→ Salle de sieste

Une salle de sieste est disponible, équipée de taie d'oreiller propres, pour les collaborateurs qui le souhaitent.

→ La convention annuelle

Chaque année, nous organisons un évènement de 3 jours en dehors des murs de nos agences, le but étant d'entretenir cette cohésion d'équipe à laquelle nous tenons tous. Ce séminaire réunit l'ensemble des collaborateurs de CHEOPS TECHNOLOGY et ses partenaires stratégiques. C'est un véritable moment de partage et de communion autour des valeurs de l'entreprise.

→ Action visant à promouvoir le lien nation armée et à soutenir l'engagement dans les réserves

Même si CHEOPS TECHNOLOGY n'est pas concerné à ce jour par des collaborateurs ayant l'intention de rejoindre l'armée, la société est susceptible de promouvoir ce lien nation-armée. Si la situation devait se présenter, des mesures telles que l'aménagement de leur temps de travail seraient étudiées.





Social

2. CHEOPS assure l'égalité des chances

A travers nos valeurs d'engagement, l'égalité professionnelle fait partie intégrante de notre culture d'entreprise, elle constitue un moteur de créativité, d'innovation et de performance. En intégrant des individus aux parcours, compétences et perspectives variés, nous enrichissons notre capacité à innover et à répondre de manière optimale aux défis complexes du secteur technologique.

Notre objectif : créer un environnement où chaque individu, indépendamment de son origine, de son genre ou de son âge, accède aux mêmes opportunités de développement et de réussite.

→ L'égalité hommes / femmes

Dans un domaine d'activité historiquement à forte prédominance masculine, nous sommes très attachés à promouvoir la diversité et l'égalité de traitement entre les hommes et les femmes. Chez CHEOPS TECHNOLOGY, seules la formation, les compétences, l'expérience et bien entendu la fonction sont prises en compte.

Afin de concrétiser nos engagements, nous publions notre index de l'égalité sur notre site internet et dans le Rapport d'égalité Homme/Femme. Ce Rapport a pour objectif d'analyser les écarts éventuels en matière de rémunération, de promotion, de formation, de conditions de travail et d'évolution de carrière, de présenter les indicateurs légaux, et de définir un plan d'action concret. Dans l'objectif d'inciter des femmes à accéder à des fonctions de manager, nous mettrons en place des actions de communication présentant des femmes en situation de management (portraits métiers, interviews...). La soirée de la place des femmes dans la Tech en est l'exemple.

L'égalité entre les Hommes et les Femmes est un sujet à l'ordre du jour du Conseil d'Administration de septembre 2025.

→ La diversité, source de performance

Synonyme de richesse humaine et de croissance économique, la diversité s'envisage chez CHEOPS TECHNOLOGY comme un acquis à respecter, développer et promouvoir. Le recrutement est effectué sans discrimination, et les travailleurs étrangers avec une situation en règle sont les bienvenus. Rémi BOIREAU, chargé de recrutement, en est le garant. Pour assurer la bonne conduite des managers, Rémi BOIREAU est l'auteur et le diffuseur d'une note de non-discrimination transmise à l'ensemble des managers.



Social

2. CHEOPS assure l'égalité des chances

→ Intégration professionnelle de personnes en situation de handicap

Nous sommes engagés depuis plusieurs années en faveur de l'intégration des personnes en situation de handicap parmi nos effectifs, et travaillons actuellement sur une politique handicap, déclinée en un plan d'action. CHEOPS TECHNOLOGY s'engage à promouvoir l'égalité dans les opportunités de carrière et encourage la diversité de toutes et tous à chaque niveau d'emploi. Cet état d'esprit est ancré dans les principes de comportement éthique de l'entreprise.

Nous concrétisons nos engagements au travers des multiples actions :

- Favoriser l'accès à l'emploi, le recrutement et l'intégration de personnes en situation de handicap pour tout type de contrat et tout type de métier ;
- Accompagner les personnes en situation de handicap dans leur vie professionnelle et personnelle avec une palette de solutions pour répondre à leurs besoins spécifiques ;
- Accompagner le développement des achats auprès du secteur protégé & adapté ;
- Mener des actions de sensibilisation et de formation pour changer les regards et les pratiques.

→ Lutte contre le harcèlement moral et sexuel

Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement moral ou sexuel.

La Direction demande à chaque collaborateur de l'alerter afin de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour faire cesser toute situation de harcèlement moral ou sexuel qu'il subit ou dont il aurait connaissance. Des référents harcèlement sont identifiés pour la remontée de quelconque incident. Une section dédiée dans le règlement intérieur rappelle les interdictions et sanctions du code du travail et du code pénal sur cette thématique.



Social

3. CHEOPS développe son capital humain

Développer notre capital humain est un enjeu essentiel à notre croissance et à notre compétitivité. Nous croyons fermement que nos collaborateurs sont notre richesse la plus précieuse. En investissant dans leur formation, leur développement professionnel et leur bien-être, nous renforçons notre capacité à innover et à exceller dans un marché technologique en constante évolution. Nous nous engageons à offrir des opportunités de carrière stimulantes, des programmes de développement personnalisés et un environnement de travail inclusif et collaboratif.

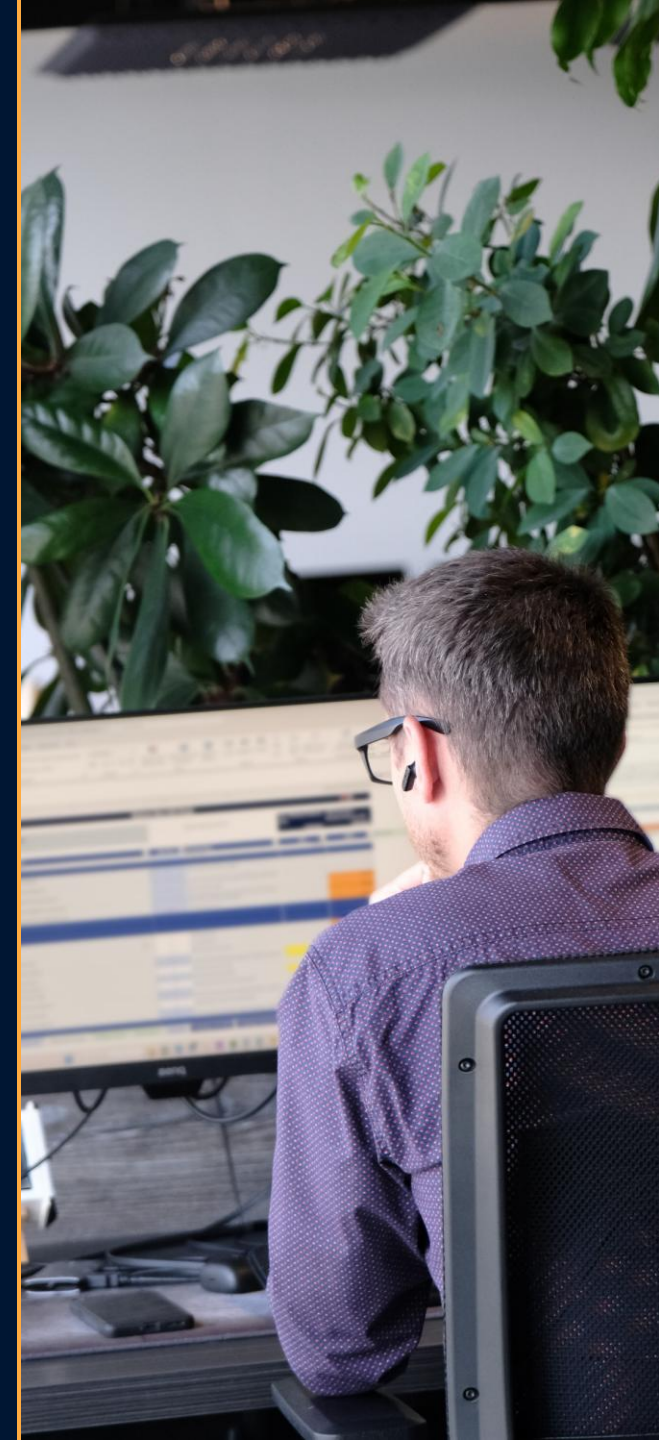
→ Développement des compétences/carières

Nous disposons d'une politique de formation dynamique gérée notamment grâce à notre système d'entretien annuel d'évaluation dont bénéficie l'ensemble des collaborateurs. Nous avons à cœur de maintenir l'employabilité des salariés, d'accompagner la transformation des métiers et de gérer l'accompagnement de carrières. Implication, responsabilisation et initiatives sont les maîtres-mots. Les collaborateurs sont investis dans des projets innovants au service de leurs clients.

En 2025 s'est tenue une campagne de formation RSE, dispensée par l'ensemble des salariés, sur les thématiques centrales d'éthique, d'environnement, de santé et sécurité au travail, et de lutte contre les discriminations sous toutes leurs formes.

→ Santé et Sécurité au travail

La protection des personnes, au-delà de notre responsabilité d'entreprise, est un engagement pour permettre à chaque collaborateur de travailler dans les meilleures conditions de santé, de sécurité et de bien-être. Nous nous attachons à développer un environnement de travail respectueux et sécurisé dans toutes les agences (mobilier ergonomique, espaces de travail étudiés, développement du sport en entreprise) et cherchons à offrir aux collaborateurs l'équilibre et la conciliation des temps de vie personnelle et professionnelle.





Social

3. CHEOPS développe son capital humain

→ La cooptation

La cooptation est un mode de recrutement consistant à recommander une personne de son réseau pour un poste. On parle également de « recrutement participatif » ou « de parrainage ». C'est un outil de recrutement performant fortement motivé par la Direction, qui permet d'encourager les candidatures et de récompenser la fidélité. Un mail de prévention est envoyé à l'ensemble des collaborateurs pour promouvoir cette pratique avec une prime pouvant aller jusqu'à 1 500€ afin d'encourager la démarche. Un rappel sur le fonctionnement de la cooptation est fait dans les newsletters internes.

→ Miser sur l'avenir en employant des jeunes diplômés

Aider les jeunes à s'insérer dans la vie professionnelle est un vrai enjeu au regard des problématiques d'emploi dans les ESN (Entreprises de Service Numérique). Cela nous permet à la fois de répondre à un besoin immédiat, mais aussi d'anticiper nos besoins futurs. L'embauche d'alternants permet de former la personne à nos méthodes de travail, de l'accompagner dans son cursus de formation et de l'intégrer à la vie et à la culture de notre entreprise.

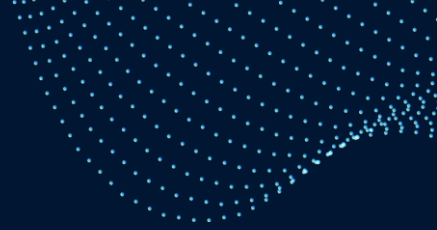
Au-delà de l'intérêt en temps passé pour former un jeune, l'alternance est également une solution pour impulser un nouveau dynamisme dans les équipes. Les recrutés apportent un regard extérieur sur le travail, transmettent des connaissances, des méthodes et des techniques récentes.





Social

4. KPI sociaux



Enjeu ESG	KPI	FY 23/24	FY 24/25
S'investir dans la QVCT (bien-être au travail, épanouissement, équilibre)	Taux d'absentéisme	3,12	2,78
	Turn over	21,68 %	18,46 %
	Ancienneté moyenne	7,2	6,19
	Participation	1 475 259 €	1 465 996 €
	Moyenne d'âge	40	40,3
	TF & TG	Non reporté	8,14 & 0,03
	Nombre de collaborateurs formés SST	33	68
Développer notre capital humain	Montant alloué aux formations	262 998,17 €	221 198 €
	Nombre de collaborateurs formés	222	408
	Nombre d'heures de formation	5595	6132,5
	Nombre d'embauches	65	103
	Nombre de licenciements	4	7
Assurer l'égalité des chances	Index d'égalité homme/femme	76/100	81/100
	% de salariés en situation de handicap	3,8%	2,60 %
	Nombre d'hommes	475	483
	Nombre de femmes	99	93
	% de femmes cadres	13%	8,33 %
	% de collaborateurs étrangers	5,1%	5,38 %





Environnement

Nous sommes conscients que les activités de CHEOPS TECHNOLOGY ne sont pas neutres. Il est indispensable de prendre les mesures nécessaires à la protection de notre planète, et à la préservation de toute forme de vie.

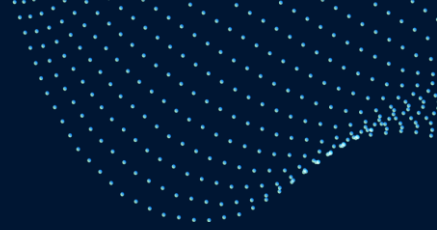
L'entreprise s'engage à :

- Relever les défis du numérique responsable
- Optimiser la gestion des déchets du numérique
- Calculer nos émissions de gaz à effet de serre et établir un plan d'action associé



Environnement

1. CHEOPS TECHNOLOGY relève les défis du numérique responsable



Dans un monde en pleine transformation numérique, l'impact environnemental de nos activités devient une préoccupation centrale.

Selon l'Arcep (Autorité de Régulation des Communications Electroniques, des Postes et de la distribution de la presse), le numérique représente actuellement 4,4% de l'empreinte carbone nationale de la France ([Source](#)). Ces chiffres sont d'autant plus alarmants que sans mesures appropriées, les émissions de GES liées au numérique pourraient augmenter de plus de 45 % d'ici 2030 ([Source](#)). Les datacenters, en tant que piliers de l'infrastructure numérique, jouent un rôle clé dans cette dynamique. Ils sont responsables d'une part significative de la consommation énergétique du secteur, estimée à 46% de l'impact environnemental global du numérique ([Source](#)).

Conscients de ces enjeux, nous nous engageons à agir de manière responsable, en optimisant l'efficacité énergétique de nos infrastructures numériques, et en prenant des mesures concrètes pour réduire notre empreinte écologique globale.

Nous intégrons la responsabilité environnementale dans chaque aspect de notre fonctionnement, allant de la transformation de notre flotte automobile à l'optimisation des consommations énergétiques.

Notre objectif est de réduire notre impact sur l'environnement, grâce à des mesures techniques et organisationnelles concrètes.

→ **Achat d'électricité décarbonée**

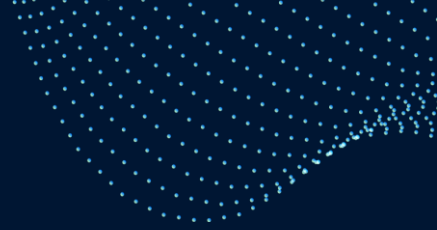
A partir du 1^{er} janvier 2026, 80% des consommations électriques du Groupe en France seront produites à partir de sources renouvelables certifiées. Cette démarche s'inscrit dans notre stratégie de réduction de l'empreinte carbone de nos activités, en particulier des scope 2 & 3. Elle marque une étape importante vers l'atteinte de nos objectifs de développement durable.

En parallèle, et depuis plusieurs années, le principal datacenter suisse est alimenté par de l'énergie 100% renouvelable.



Environnement

1. CHEOPS TECHNOLOGY relève les défis du numérique responsable



→ Optimisation de la dissipation thermique dans nos datacenters

Les datacenters de nouvelle génération de CHEOPS TECHNOLOGY sont conçus pour accueillir de fortes densités énergétiques, allant jusqu'à 20 kW par rack. Cette configuration permet d'optimiser le refroidissement et ainsi de réduire significativement la consommation d'énergie liée à cette activité.

→ Les datacenters

Nos offres Cloud permettent la mutualisation des socles techniques. L'emplacement de nos infrastructures IT dans les racks est minutieusement étudié pour équilibrer la dissipation thermique. Notre objectif est double : réduire les circuits de refroidissement et minimiser la consommation électrique, tout en optimisant la gestion de notre parc de serveurs et de stockage. Nous explorons également les nouvelles offres logicielles qui contribuent à la réduction des matériels physiques et à une exploitation intelligente de nos ressources (par exemple, l'arrêt électrique des processeurs non utilisés).

Au cœur de notre approche environnementale, une solution de refroidissement est mise en œuvre dans nos datacenters :

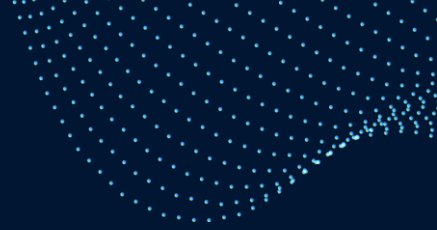
1. La solution HOT CORRIDOR

Cette solution vise à isoler l'air chaud et à refroidir un volume moins restreint. Elle repose sur un réseau d'eau froide en boucle fermée et sur la technologie InRow, positionnée directement au sein des hot corridors. Le fonctionnement est le suivant :

- Un corridor (couloir) est un ensemble de deux rangées de baies contenant du matériel informatique. Ce matériel aspire de l'air frais (~ 24°C) en face avant des baies et renvoie de l'air chaud (~ 34°) en face arrière. Les baies sont disposées dos à dos afin d'isoler l'air chaud. L'air chaud se retrouve alors confiné, d'où le nom de hot corridor !



Environnement



1. CHEOPS TECHNOLOGY relève les défis du numérique responsable

- Le confinement du couloir chaud est réalisé par une installation modulaire de dalles de plafond et de deux portes coulissantes manuelles permettant d'accéder à l'allée.
- Ce confinement permet d'éviter tout mélange des courants d'air chaud et froid. L'air est ainsi aspiré par des racks spéciaux contenant des échangeurs air / eau. Ces racks sont appelés climatiseurs InRow. La chaleur (les calories) est transférée de l'air à l'eau.
- Un réseau d'eau froide en circuit fermé à 14°C parcourt le faux plancher du datacenter et transporte les calories. En sortie des InRow, la température d'eau est de 17°C. L'eau circule ensuite jusqu'à des groupes froids.
- Le rôle des groupes froids est de refroidir l'eau, pour la refaire passer de 19°C à 14°C. Un groupe froid est un système thermodynamique qui utilise la compression / décompression d'un gaz pour capter les calories de l'eau.
- Les calories captées par les groupes froids sont évacuées dans l'air via des aéroréfrigérants (échangeur eau / air).

2. La solution FREE-COOLING

De forts besoins en froid du site sont nécessaires pour le refroidissement des salles serveurs. Le froid constitue donc un gros poste consommateur en électricité. Pour répondre à ce besoin de façon plus durable, nous avons installé des groupes froids dotés de la fonctionnalité Free-Cooling. Cette approche permet d'optimiser la consommation électrique.

L'objectif est différent, utiliser directement l'air extérieur pour refroidir, de façon naturelle, l'eau captée qui passe dans le groupe froid.

Voici comment cela fonctionne :

- Les condensateurs utilisent l'air froid extérieur pour refroidir naturellement le réseau hydraulique. Pour ce faire, la température extérieure doit être 7°C inférieure à la température du réseau. Ces condensateurs réduisent la consommation d'énergie en comparaison avec les systèmes traditionnels.



Environnement

1. CHEOPS TECHNOLOGY relève les défis du numérique responsable

- Le temps d'utilisation du free-cooling dans notre région permet un fonctionnement de l'ordre de 50%, ce qui représente une économie d'utilisation du compresseur, donc d'électricité.

En 2021, grâce à ces deux solutions combinées, notre PUE (Power Usage Effectiveness) s'est établi à 1,37. Le PUE est un indicateur essentiel pour évaluer l'efficacité énergétique des datacenters. Il mesure l'efficacité avec laquelle l'énergie alimentant un centre informatique est utilisée, quel que soit le moyen de production de cette énergie. Plus précisément, il représente le rapport entre la consommation énergétique totale du centre informatique (y compris l'infrastructure) et la consommation d'énergie nécessaire aux équipements informatiques (IT).

Un PUE bas est souhaitable, il indique une meilleure efficacité énergétique. Si le PUE diminue, la consommation liée au refroidissement (qui est l'un des postes les plus énergivores dans un datacenter) diminue également. Réduire le PUE contribue à la réduction de la pollution numérique et à la préservation de l'environnement.

En somme, surveiller et améliorer le PUE est crucial pour minimiser l'impact environnemental des datacenters.

Grâce à ses différentes technologies innovantes et naturelles, notre PUE était de 1.37 en 2021, comparé à la moyenne des Datacenters mondiaux qui était de l'ordre de 1.57 en 2021 (pour 1 Watt consommé par l'informatique, il en faut 1,57 Watt à l'entrée du datacenter contre 1,37 seulement pour les datacenters CHEOPS TECHNOLOGY).

Dans une dynamique d'amélioration continue, nous prévoyons de mettre à jour le PUE. Le calcul peut être réalisé en interne à partir d'outils spécifiques, ou il peut être externalisé (comme en 2021), auprès d'un Expert en performance énergétique du bâtiment. La méthode que nous choisirons est en cours de discussions.



Environnement

1. CHEOPS TECHNOLOGY relève les défis du numérique responsable

→ Verdissement de la flotte automobile

Dans le cadre de nos engagements environnementaux, nous avons entrepris une transformation significative de notre flotte automobile.

Depuis 2021, nous proposons uniquement des véhicules hybrides et électrique et 100 % électriques dans notre catalogue de voitures de fonction.

Cette initiative s'inscrit dans notre politique voiture, qui formalise les règles d'attribution et est systématiquement signée par les collaborateurs recevant un nouveau véhicule. Le modèle de véhicule affecté au collaborateur sera, soit un véhicule disponible au sein du parc automobile CHEOPS TECHNOLOGY, soit un véhicule neuf sur commande (auquel cas le véhicule devra être hybride ou 100% électrique).

Aujourd'hui, plus de 90 collaborateurs étant amenés à se déplacer très régulièrement en clientèle, bénéficient de la mise à disposition de voitures de fonction. A ce jour, 55 véhicules hybrides et 17 véhicules électriques ont été intégrés au parc automobile offrant une alternative écologique aux moteurs thermiques traditionnels.

Pour soutenir cette transition, nous avons installé 8 prises électriques de recharge sur le parking du siège social, facilitant ainsi l'utilisation des véhicules électriques. Parallèlement, nous continuons de promouvoir l'utilisation des transports en commun en proposant une prise en charge de 50% des abonnements annuels de nos collaborateurs.





Environnement

1. CHEOPS TECHNOLOGY relève les défis du numérique responsable

→ Pollution

Dans le cadre de nos activités, nous identifions un risque de pollution de l'air lié au fonctionnement des datacenters et aux rejets atmosphériques associés à la consommation d'électricité, ainsi qu'un risque de pollution des sols lié à la production de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Ces risques sont anticipés, et maîtrisés. Plus de 80% de l'électricité consommée par les bureaux et les datacenters est issue de sources renouvelable, limitant significativement nos impacts environnementaux.

Par ailleurs, nous avons mis en place un circuit de traitement des déchets optimal afin d'éliminer tout risque de pollution des sols. Nos DEEE sont collectés par un prestataire spécialisé, lequel ne recourt ni à l'enfouissement ni à l'incinération, mais exclusivement à des solutions de reconditionnement et de valorisation matière, garantissant l'absence de pollution des eaux et des sols.

Dans la mesure où ces risques sont identifiés et maîtrisés, aucune provision spécifique n'est constituée au titre d'une éventuelle pollution.

→ Gestion raisonnée des ressources

Notre démarche intègre une gestion raisonnée des ressources, en privilégiant la valorisation et la circularité des matériaux. Comme évoqué plus haut, nos DEEE sont pris en charge par un prestataire expert qui procède à leur reconditionnement et à leur valorisation matière, évitant ainsi le recours à l'extraction de nouvelles matières premières.

Par ailleurs, nos datacenters fonctionnent en circuit d'eau fermé, limitant drastiquement la consommation d'eau (ajout de 5 à 10 litres d'eau par an dans le circuit).



Environnement

2. CHEOPS TECHNOLOGY optimise la gestion des déchets du numérique

Nous mesurons et réduisons nos impacts environnementaux liés à la gestion des déchets électroniques et informatiques, grâce à des partenariats avec des entreprises spécialisées. Nous nous assurons que leurs pratiques de recyclage sont, non seulement conformes aux normes en vigueur, mais surtout alignées avec nos valeurs et préservent les ressources naturelles.

→ Recyclage et économie circulaire

Depuis 2021, nous travaillons avec RECYCLEO, une entreprise spécialisée dans la gestion et le recyclage des déchets électriques et électroniques. Plusieurs bacs permettent aux collaborateurs de trier efficacement :

- Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE)
- Les papiers
- Les gobelets
- Les mégots de cigarette
- Les piles
- Le verre

D'autres partenaires associatifs collectent certains déchets de niche, notamment les bouchons en plastique (à travers l'association les bouchons d'amour), les stylos (à travers l'association des Clowns Stéthoscope), et les bouchons de liège (à travers une association de lutte contre le cancer).





Environnement

2. CHEOPS TECHNOLOGY optimise la gestion des déchets du numérique

Conformément à la directive européenne sur les DEEE, les équipements sont récupérés pour être réutilisés ou revalorisés (revalorisation). Chez CHEOPS TECHNOLOGY, 2 structures traitent ces déchets, RECYCLEO et EVERNEX.

- Cette année, notre partenariat avec RECYCLEO a permis de prendre en charge plus de 800 kg de déchets.
- Nous travaillons également avec EVERNEX, partenariat stratégique visant à optimiser la gestion du cycle de vie des infrastructures IT tout en adoptant des pratiques durables. En collaborant avec EVERNEX, nous bénéficions de l'expertise reconnue d'un leader en maintenance et support multifournisseurs, permettant ainsi de prolonger la durée de vie des équipements informatiques et de réduire les coûts opérationnels. Cette synergie renforce nos engagements en matière de responsabilité sociétale et environnementale en intégrant des solutions de reconditionnement et de gestion responsable des actifs IT en fin de vie. Partenaire de choix, EVERNEX a structuré sa démarche RSE à travers la triple certification QSE reconnue, ISO 14001, 45001, et 9001. La société est également labélisée ECOVADIS*.



En tant qu'entreprise du secteur numérique spécialisée dans le cloud, nous sommes particulièrement conscients de l'importance de la gestion responsable des déchets électroniques. Ensemble, CHEOPS TECHNOLOGY et EVERNEX contribuent à une transition numérique plus durable, combinant performance technologique et respect de l'environnement.

*ECOVADIS évalue la réussite en matière de développement durable, et fournit des évaluations globales de responsabilité sociale des entreprises, et couvre un large éventail de système gestion extra-financière, notamment en matière d'environnement, de droit du travail et des droits de l'homme, d'éthique, et d'achats durables.



Environnement

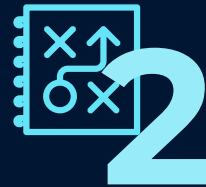
3. CHEOPS TECHNOLOGY calcule ses émissions de GES

Dans un contexte de dérèglement climatique, et de raréfaction des ressources, nous avons pris l'initiative de calculer le bilan carbone complet de nos activités.

L'objectif est double :



Rendre visibles nos émissions de GES et en assurer le suivi.



Déployer un plan d'action de réduction des émissions de GES. Il présentera les mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique des objectifs de réduction fixés volontairement à moyen et long terme, et les moyens mis en œuvre à cet effet.

En janvier 2025, nous avons fait appel à **Carbone4**, pour accompagner le calcul du bilan carbone de la société.

La société Carbone4 aide les acteurs économiques à anticiper les risques liés aux impacts du changement climatique afin de croître leur résilience. Elle se positionne comme une référence sur les enjeux énergie et climat, de la décarbonation à l'adaptation aux risques physiques et stratégiques.

La méthodologie utilisée pour la mesure du bilan carbone de CHEOPS TECHNOLOGY est celle :

- du GHG Protocol
- du BEGES

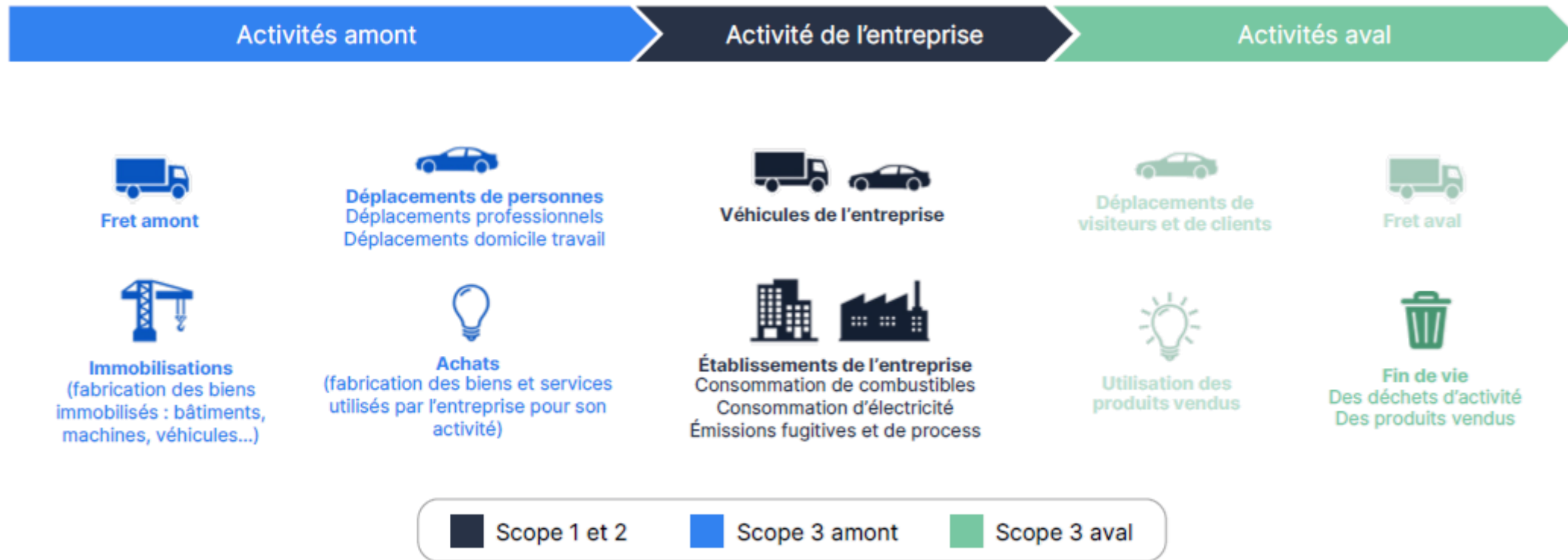




Environnement

3. CHEOPS TECHNOLOGY calcule ses émissions de GES

Périmètre



Il est important de noter que le Scope 3 aval n'apparaît pas dans les résultats car aucun poste de cette catégorie n'a été pris en compte par Carbone4. L'utilisation des produits vendus était hors périmètre de l'accompagnement « Vie au travail » en 2024. Aussi, les fluides frigorigènes et d'extinction n'ont pas été pris en compte dans ce bilan carbone. Un travail sera réalisé cette année pour les prendre en compte et estimer les émissions de gaz à effet de serre associées.



Environnement

3. CHEOPS TECHNOLOGY calcule ses émissions de GES



Périmètre



Nos sites : 11 agences en France + 2 en Suisse



Données d'entrée



Période fiscale 2023 2024

Informations générales

- Nombre d'employés
- Nombre de sites et surfaces
- Chiffre d'affaires

Consommations d'énergie

- Consommation électrique
- Type de chauffage et kWh consommés
- Déplacements
- % de télétravail

Déchets

- Quantité de déchets collecté

Equipements informatiques

- Nombre d'imprimantes et d'ordinateurs
- Durée de vie moyenne
- Serveurs (en propre + SFR)

Achats de biens (en k€)

- Achats de mobilier, consommation de papier, d'eau, etc.

Achats de services (en k€)

- Assurances, services bancaires, hébergement et restauration

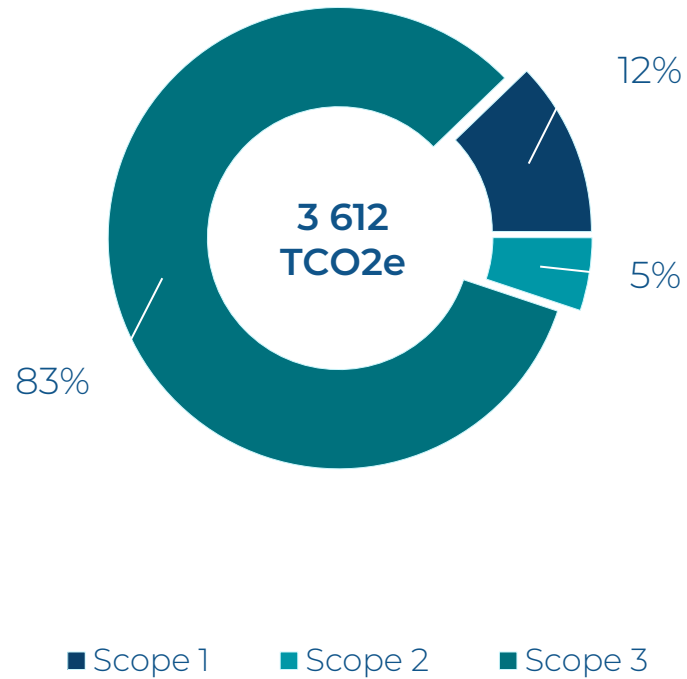


Environnement

3. CHEOPS TECHNOLOGY calcule ses émissions de GES

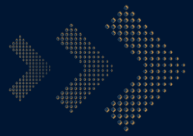


Résultat selon la méthodologie GHG Protocol



Catégories	Scope 1	Scope 2	Scope 3	Total
Achats			1 468	1 468
Déplacements domicile-travail	110		1 077	1 187
Déplacements professionnels	312	1	344	657
Energie des sites		173	82	255
Déchets			33	33
Immobilisations			13	13
Total	422	175	3 016	3 612

Les résultats sont en TCO2e.

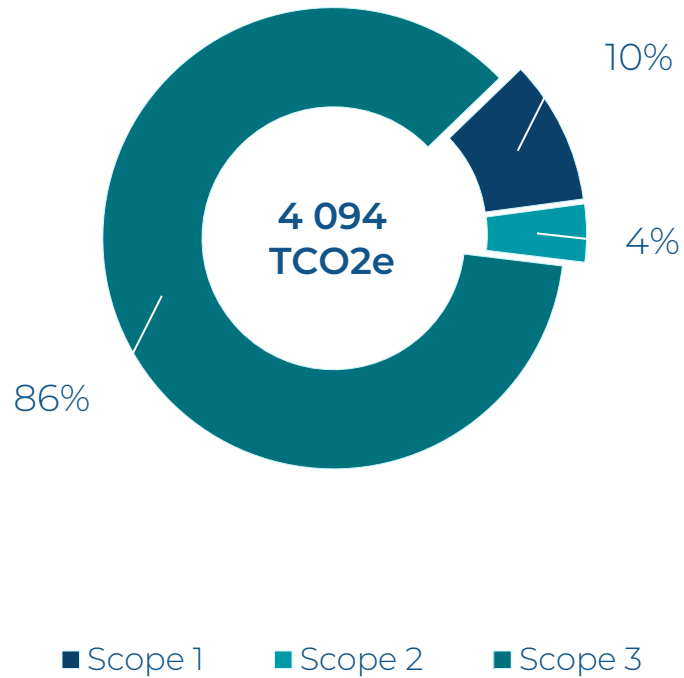


Environnement

3. CHEOPS TECHNOLOGY calcule ses émissions de GES



Résultat selon la méthodologie BEGES



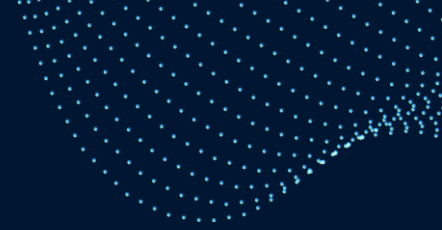
Catégories	Scope 1	Scope 2	Scope 3	Total
Achats			1 468	1 468
Déplacements domicile-travail	110		1 077	1 187
Déplacements professionnels	312	1	344	657
Energie des sites		173	82	255
Déchets			33	33
Immobilisations			494	494
Total	422	175	3 497	4 094

Les résultats sont en TCO2e.



Environnement

3. CHEOPS TECHNOLOGY calcule ses émissions de GES



Ces résultats permettent de visualiser le volume de nos émissions directes et indirectes. Nous détaillons chaque poste d'émission.

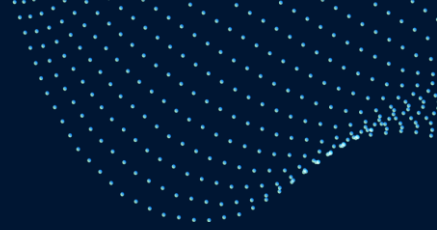
→ **Indicateurs** : résultats du dernier bilan carbone, réalisé sur la base des données de l'exercice fiscal 23/24.

Catégorie	KPI
Emissions directes (SCOPE 1) (tCO2e)	422
% associé	10%
Emissions indirectes liées à l'énergie (SCOPE 2) (tCO2e)	175
% associé	4 %
Autres émissions indirectes (SCOPE 3) (tCO2e)	3 497
% associé	86 %



Environnement

4. KPI Environnementaux



Enjeu ESG	KPI	FY 23/24	FY 24/25
Relever les défis du Numérique Responsable	Consommations annuelles d'électricité	3 856 611 kWh	5 731 521 kWh
	Emissions de GES associées	263 591 kgCO2eq	289 427 kgCO2eq
	Nombre de véhicules	Non reporté	159
	Nombre de véhicules électriques	Non reporté	17
	% de la flotte hybride ou électrique	56 %	45 %
	% de la flotte électrique	Non reporté	11 %
	Nombre de bornes de recharge électrique	Non reporté	13
	Volume de carburant consommé	Non reporté	65 222 litres
	Emissions de GES associées	Non reporté	176 099 kgCO2eq
	Nombre de collaborateurs profitant du remboursement de 50% des frais de transport en commun	Non reporté	15
Optimiser la gestion des déchets du numérique	Volume de déchets produits	Non reporté	7 470 kg
	Volume de DEEE produit	Non reporté	3 706 kg
	Part de valorisation matière	Non reporté	4 320 kg
Calculer nos émissions de GES	SCOPE 1	Non reporté	422 tCO2eq
	SCOPE 2	Non reporté	175 tCO2eq
	SCOPE 3	Non reporté	3 497 tCO2eq



Sociétal

CHEOPS TECHNOLOGY est constituée d'un réseau d'antennes locales très ancrées dans leurs territoires d'activité. Grâce à ce maillage, à l'autonomie et à la capacité d'initiative que leur assure le modèle de management, les agences CHEOPS TECHNOLOGY participent activement aux dynamiques locales.

Nous nous engageons à :

- Garantir l'éthique des affaires, à travers la conformité Loi SAPIN et RGPD
- Être un acteur du territoire à travers des partenariats solidaires



Sociétal

1. CHEOPS TECHNOLOGY garantit l'éthique des affaires : loi SAPIN

→ Ethique et conduite des affaires

La conduite des affaires occupe une place centrale chez CHEOPS TECHNOLOGY, guidant nos activités et les relations avec toutes les parties prenantes. Nous avons mis en place un solide programme éthique et anti-corruption, déployé en 2025.

Voici les principaux dispositifs de ce programme :

- **Code de conduite anti-corruption** : notre code de conduite est un outil de sensibilisation essentiel. Il traduit la vision et nos valeurs de en matière d'éthique des affaires, énonce des principes forts ainsi que des comportements à adopter pour gérer des situations complexes. Ce code vise à instaurer une culture commune au sein de l'entreprise, renforçant ainsi l'intégrité et la transparence de tous.
- **Cartographie des risques de corruption** : la cartographie des risques de corruption vise à prévenir et détecter toute atteinte à la probité. Instaurée conformément à la loi Sapin II, cette cartographie est périodiquement révisée tous les 2 ans.
- **Programme de formation anti-corruption** : destiné à l'ensemble du personnel, ce programme offre une sensibilisation approfondie sur les enjeux éthiques et les meilleures pratiques. Il permet de renforcer la vigilance et la compréhension des employés face aux situations potentiellement problématiques.
- **Dispositif d'alerte éthique** : pour garantir la conformité au code anti-corruption, CHEOPS TECHNOLOGY a mis en place un dispositif d'alerte. Celui-ci permet de recueillir les signalements concernant toute tentative ou fait ne respectant pas les règles éthiques. La protection du lanceur d'alerte est assurée, favorisant ainsi un environnement où l'intégrité est valorisée.

CHEOPS TECHNOLOGY s'engage à promouvoir et à respecter les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, notamment en garantissant la liberté d'association et le droit de négociation collective, en prévenant toute forme de discrimination, et en veillant à l'élimination du travail forcé ou obligatoire.



Sociétal

2. CHEOPS TECHNOLOGY assure la confiance numérique

→ Protection des données et cybersécurité

Au sein de la DCMS, une politique de sécurité des systèmes informatiques est formalisée. Elle établit les principes et les directives de sécurité. Son objectif : garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité de l'information. La sécurité de l'information fait partie des orientations stratégiques de l'entreprise.

Le management de la sécurité de l'information doit répondre aux enjeux de son secteur et de son activité d'infogérance vis-à-vis des parties prenantes intéressées et de leurs attentes, détaillées ci-après :

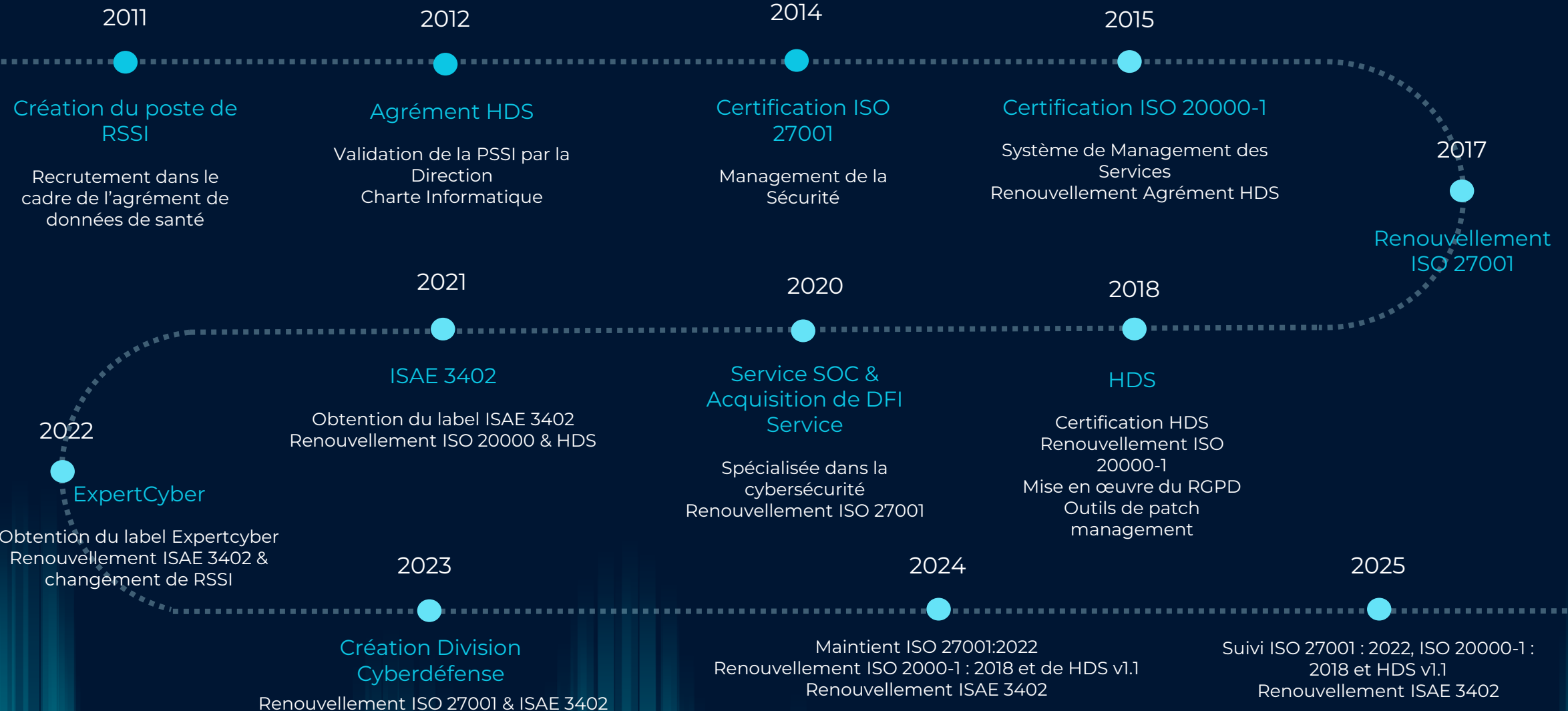
- Direction : avoir un niveau de sécurité suffisant pour qu'aucun incident ne remette en cause l'avenir de l'entreprise ; minimiser les coûts de la sécurité et des incidents pour avoir un niveau de rentabilité satisfaisant ; disposer du niveau d'information nécessaire et suffisant pour être en mesure de fixer des objectifs et les suivre ; proposer une offre attractive.
- Clients : la protection de leurs données et actifs hébergés et infogérés par CHEOPS TECHNOLOGY ; la compétitivité des offres de CHEOPS TECHNOLOGY ; la mise en œuvre des moyens nécessaires afin d'être conforme aux principales normes.
- Collaborateurs : disposer d'une information utile et être sensibilisé aux bonnes pratiques et processus liés à la sécurité de l'information ; disposer d'un cadre clair et maîtrisé afin d'être proactif et réactif face aux différentes menaces ; disposer des moyens techniques pour réaliser ses missions dans des conditions adéquates.
- Autorités et tiers intervenants : respect des normes légales et réglementaires qui lui sont applicables dans son activité.



Sociétal

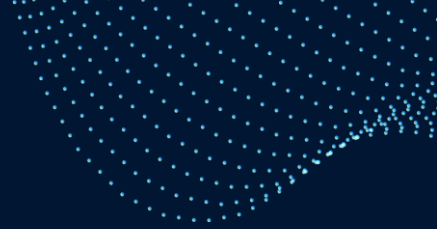
2. CHEOPS TECHNOLOGY assure la confiance numérique

Ces différentes attentes nous ont conduit à adapter notre stratégie en conséquence et à faire évoluer notre politique au fil des années.





2. CHEOPS TECHNOLOGY assure la confiance numérique



Cette politique de sécurité des systèmes informatiques relate également de la cybersécurité, spécifiquement sur la protection des systèmes informatiques, des réseaux et des données contre les menaces provenant de l'environnement numérique. Elle englobe les mesures de prévention, de détection et de réponse aux attaques informatiques, telles que les virus, les logiciels malveillants, les piratages, les violations de données et autres incidents de sécurité.

La protection de la vie privée est également explicitée au sein de cette politique et concerne la préservation des droits individuels à la confidentialité par le contrôle des informations personnelles. Elle implique le respect des réglementations relatives à la collecter, à l'utilisation et à la divulgation des données personnelles.

→ La charte informatique

L'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la vie de la société a ouvert de nouvelles potentialités et a permis un accès plus rapide et plus facile à une grande quantité d'informations. Tout en contribuant à la performance de la société, les systèmes d'information créent aussi de nouveaux risques, venant de l'extérieur ou de l'intérieur et pouvant causer de graves préjudices.

Dans ce cadre, CHEOPS TECHNOLOGY dispose d'une charte informatique à destination de tous les collaborateurs afin d'élaborer des règles de bonne utilisation des systèmes d'information, l'objectif étant de :

1. Garantir à tous une utilisation pleine et entière de ces ressources dans un contexte de professionnalisme et de respect d'autrui.
2. Remplir notre devoir de surveillance des éventuels comportements délictueux susceptibles d'engager la responsabilité de la société.

Par cette charte, chaque collaborateur s'engage à utiliser les systèmes d'informations mis à sa disposition dans le respect des individus mais aussi dans le respect de la sécurité, de la confidentialité, de l'image de la société ainsi que de toutes les prescriptions légales en vigueur susceptibles de mettre en jeu sa responsabilité civile ou pénale.



Certifications

La cybersécurité est un élément crucial de la gouvernance informatique de CHEOPS TECHNOLOGY. Nous mettons en œuvre des mesures rigoureuses pour assurer la protection des systèmes, des réseaux et des données sensibles de ses clients et de nos propres infrastructures. Pour ce faire, nous nous appuyons sur plusieurs certifications reconnues : ISO 27001, ISO 20000, HDS et ISAE 3402.

- **ISO 27001**

Elle spécifie les exigences pour établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer un système de management de la sécurité de l'information (SMSI). Elle vise à protéger la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations en appliquant une gestion des risques systématique.

CHEOPS TECHNOLOGY a intégré les directives de la norme ISO 27001 pour structurer son SMSI. Cette approche permet de garantir que les informations de l'entreprise et celles de ses clients, sont protégées contre les menaces. La norme ISO 27001 fournit un cadre pour la conformité légale et réglementaire, et pour l'amélioration continue des pratiques.

- **ISO 20000**

La norme ISO 20000 est axée sur la gestion des services IT. Elle spécifie les exigences pour le système de management des services (SMS), en mettant l'accent sur la fourniture de services gérés de manière efficace pour répondre aux besoins des clients et aux objectifs de l'entreprise.

En adoptant la norme ISO 20000, CHEOPS TECHNOLOGY assure une gestion cohérente et fiable de ses services IT. Cela inclut la gestion des incidents, des changements et des niveaux de service, garantissant ainsi une qualité constante des services offerts. Cette certification est particulièrement valorisée par les clients qui nécessitent une gestion rigoureuse et transparente de leurs services IT.





2. CHEOPS TECHNOLOGY assure la confiance numérique

- **HDS (Hébergement de Données de Santé)**

La certification HDS est essentielle pour les prestataires qui hébergent des données de santé. Elle garantit que les données de santé sont protégées selon des normes de sécurité strictes et que l'hébergeur respecte les exigences légales et réglementaires spécifiques à ce secteur.

L'entreprise a mis en place des mesures spécifiques pour garantir la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données de santé qu'elle héberge. Les audits réguliers et les mises à jour des pratiques de sécurité assurent une conformité continue avec cette certification.

- **ISAE 3402**

L'ISAE 3402 est une norme internationale qui fournit un cadre pour les rapports sur les contrôles d'une organisation de services, souvent utilisée par les entreprises qui externalisent des processus critiques à des tiers. Elle vise à garantir que ces services externalisés sont gérés de manière sécurisée et fiable.

Nous nous référons à la norme ISAE 3402 pour structurer et évaluer les contrôles internes des services externalisés. Cette certification rassure les clients sur le fait que les processus critiques qu'ils nous confient sont gérés de manière efficace et sécurisée. Les rapports d'audit ISAE 3402 fournissent une transparence sur les contrôles mis en place et leur efficacité.

Nous nous engageons à maintenir un haut niveau de sécurité à travers ces certifications. Chacune d'elles joue un rôle clé dans la stratégie globale de cybersécurité de l'entreprise, assurant à ses clients une protection optimale de leurs données et services IT. Les audits réguliers et les mises à jour des pratiques de sécurité garantissent une amélioration continue et une conformité aux normes les plus rigoureuses.



Sociétal

3. Placements financiers durables

Nous nous assurons que nos banques partenaires sont transparentes en matière de placement et de financements de projets. Au delà de leur transparence, nous intégrons systématiquement une dimension RSE dans nos critères de sélection de ces partenaires. Les banques historiques sont challengées, et les collaborations naissantes sélectionnées pour leurs engagements ESG.

4 partenaires financiers de choix nous accompagnent.

→ Caisse d'Épargne Aquitaine Poitou Charente

- En 2023, 64% des encours ont été investis sur les fonds durables ;
- En 2023, 231M€ étaient consacrés au développement d'énergies renouvelables ;
- Les offres clients soutiennent des projets environnementaux et sociaux ;
- Direction concernée et volontaire à travers la participation à la Convention des Entreprises pour la Climat ;
- 500 000K€ de dotation en 2024.



CAISSE D'ÉPARGNE
AQUITAINE POITOU-CHARENTES

→ LCL

- En 2023, 304M€ étaient consacrés au développement d'énergies renouvelables ;
- Les offres clients soutiennent des projets environnementaux et sociaux (1,9Md€ en 2023 pour le climat, 92,7M€ en 2023 dans le cadre du prêt « Solutions Responsables ») ;
- 270 projets associatifs environnementaux et sociaux financés en 2023, soit 640 000€.





Sociétal

3. Placements financiers durables

→ Crédit Agricole

- En 2023, 1,6M€ consacrés aux initiatives locales et 268M€ investis dans des crédits durables ;
- Production de 26 GWh en 2024 par le biais de la filiale CA Aquitaine Production d'Energies ;
- Plusieurs offres client pour financer des projets environnementaux (rénovation, mobilité douce, etc.)

→ Crédit Mutuel (ARKEA)

- 52% des financements ont été fléchés vers des projets durables et des structures engagées dans une trajectoire de progression RSE ;
- La Direction de la Transition Environnementale (DTE) a financé 60 structures, pour un montant total de 336 M€ en 2023 ;
- 1 462 MW de puissance énergétique installée (2020 et 2023), soit 1 261 GWh/an de production d'ENR ;
- Nombreuses offres de financements et de placements valorisant les démarches ESG.

Nous avons souscrit à un DAT (dépôt à terme) Kéréa Terme PACT. Ces placements contribuent au financement d'organisations qui s'engagent dans une dynamique de progrès ESG.

Sur l'exercice fiscal 24/25, la part de nos placements verts à l'ARKEA a augmenté de 48% par rapport à l'exercice précédent, passant de 3,4M€ à 7M€ au 30 avril 2025. En outre, 37% de nos placements sont verts.

A l'aube d'une démarche vertueuse auprès de nos partenaires financiers, nous espérons tendre vers une majorité de placements responsables et durables à l'horizon 2030.





Sociétal

4. CHEOPS TECHNOLOGY œuvre pour le territoire

→ Présence appuyée auprès des établissements éducatifs

Dans un marché de l'emploi de plus en plus concurrentiel, il est essentiel de se démarquer en tant qu'employeur de choix.

Nous nous engageons à créer une marque employeur forte en offrant un environnement de travail dynamique, des opportunités de développement professionnel et une culture d'entreprise inclusive et valorisante. Attirer des collaborateurs talentueux et engagés est fondamental pour continuer à répondre aux besoins diversifiés de nos clients et à soutenir notre croissance continue.

Nous développons des partenariats étroits avec diverses écoles et institutions académiques. Conscients de l'importance de former et de recruter les meilleurs profils pour répondre aux défis technologiques de demain, nous collaborons avec des établissements de renom pour offrir des stages, des programmes d'alternance, et des projets collaboratifs.

Ces initiatives permettent aux étudiants de se familiariser avec les réalités du secteur, de développer leurs compétences pratiques et d'intégrer une culture d'innovation dès leurs premières expériences professionnelles.

Grâce à ces partenariats, nous nous assurons de nourrir un vivier de talents qualifiés et motivés, tout en contribuant activement à la formation des futurs experts de l'industrie technologique. Notre stratégie a été redéfinie récemment pour renforcer ses partenariats avec diverses institutions académiques.



4. CHEOPS TECHNOLOGY œuvre pour le territoire

Nous privilégions les parrainages avec des écoles telles que YNOV, où nous offrons un support IT, accueillons des alternants, et organisons des interventions d'experts sur nos métiers. Nous assurons également un coaching RH complet, incluant l'élaboration de CV, l'optimisation de profils LinkedIn, la recherche d'emploi et la préparation aux entretiens.

Des visites de nos locaux et datacenters sont prévues pour présenter nos infrastructures aux étudiants, accompagnées de présentations métiers, et de moments d'échanges. Nous organisons également des hackathons et des concours techniques, par exemple en cybersécurité, où les participants peuvent gagner des lots.



Hackathon M1 Infrastructure Cloud & Cybersécurité avec Bordeaux YNOV Campus

Les 23 et 24 janvier derniers, nous organisons un hackathon au sein de Bordeaux YNOV Campus.

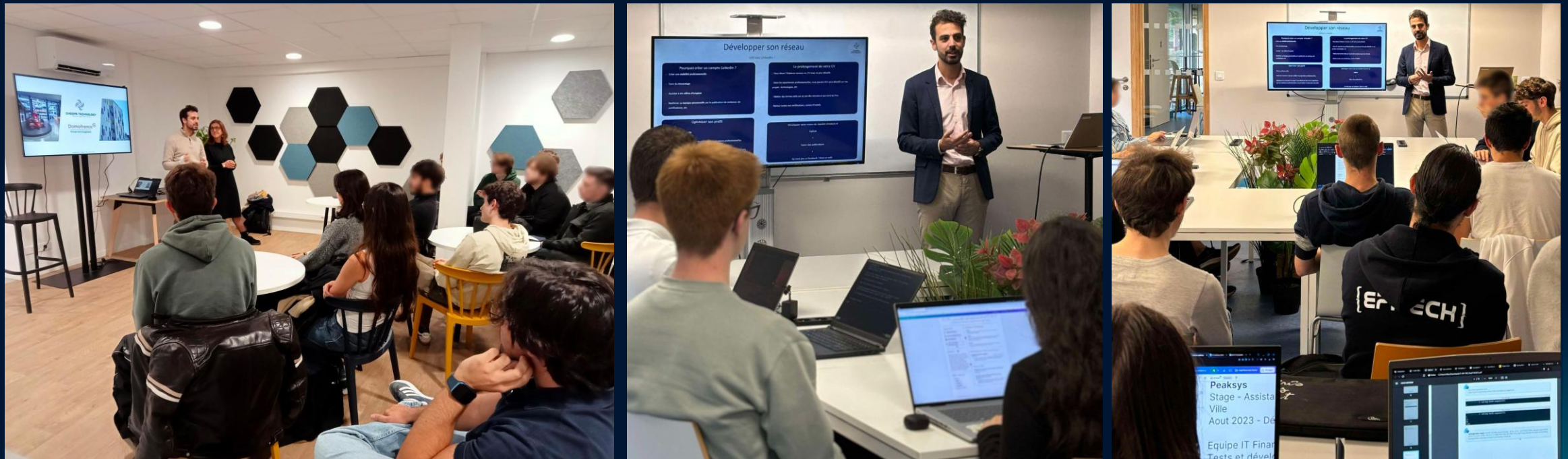
Les étudiants M1 ont relevé un défi lors de ce challenge inédit. Nous avons proposé aux étudiants de créer une architecture virtuelle simulant celle d'une entreprise puis d'en tester la sécurité.

L'objectif : renforcer leurs acquis et leur donner les clés pour progresser davantage. Une découverte enrichissante pour beaucoup et qui leur a permis de tester, perfectionner et consolider leurs compétences en infrastructure et cybersécurité.



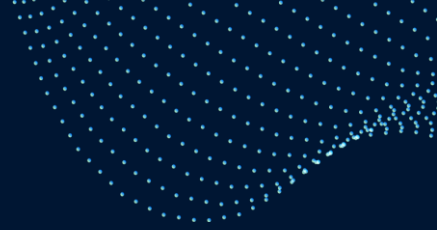
4. CHEOPS TECHNOLOGY œuvre pour le territoire

Nous nous ouvrons également à d'autres écoles telles que MATMECA, SUP de VINCI, EPITECH, & KEDGE Business School pour offrir des sessions de coaching d'étudiant, des jobdating, des simulations d'entretien, des coaching CV, etc. Nos partenariats avec EPITECH et SUP de VINCI vont plus loin, à travers les cours magistraux dispensés par Rémi BOIREAU, notre chargé de recrutement.



Conférence de Rémi BOIREAU au sein d'EPITECH et de SUP DE VINCI.

Au programme : parcours de recrutement, préparation d'un entretien, élaboration d'un CV, recherche d'alternance, création d'un compte LinkedIn pertinent et percutant.



→ Participation régulière aux événements locaux

Dès que possible, nous représentons CHEOPS TECHNOLOGY à travers divers événements sur nos territoires d'implantation à travers la France. En voici deux exemples.



La Forum INCYBER Europe (FIC) 2025 à Lille

Trois jours pour échanger sur les enjeux de la cybersécurité.

Stratégie de détection, cyber résilience, TTP, SOC... et bien plus encore.



Cybersecurity Business Convention à Toulouse

Conférence "Performance ne signifie pas pertinence : La clé d'une stratégie SOC adaptée" ! par Jérémy VOISIN, Directeur Cyberdéfense



→ Les événements CHEOPS

Nous mettons un point d'honneur à être un acteur du territoire, et nous nous donnons les moyens de nos ambitions. Cet engagement passe, entre autres, par l'organisation d'évènements à destination externe, comme en avril cette année, à travers la soirée sur le thème de la place des femmes dans l'IT.

A cette occasion, 100 femmes se sont rendues dans nos locaux pour écouter les témoignages inspirants de plusieurs collaboratrices et partenaires, avec notamment Shirley HUGENTOBLE-BRIDAULT, Magalie TEXERAUD, Elodie ALVES DA SILVA, et Christelle TOMSKI. 4 femmes aux parcours singuliers, aux voix fortes, qui œuvrent chaque jour pour faire avancer la tech vers plus d'équité.





Sociétal

4. CHEOPS TECHNOLOGY œuvre pour le territoire

→ Mécénat et dons

Nous nous engageons activement aux côtés d'associations dédiées à la préservation de la biodiversité, et à la protection des animaux sauvages et de compagnie. Nous soutenons des actions concrètes pour protéger les écosystèmes et sensibiliser à l'importance de la diversité naturelle. Dans ce contexte, cette année, 178 333€ ont été alloués à des initiatives qui nous ressemblent.

- **CHEOPS TECHNOLOGY** et **CEVA SANTE ANIMALE**, sont mécènes fondateurs d'**EHPANIMAL**, aux côtés de **NESTLE PURINA**, mécène privilégié. Ensemble, nous soutenons la 1^{ère} structure en France permettant aux résidents de l'EHPAD La Belle-Isle de Libourne de conserver leur animal de compagnie. Ce projet inédit lutte contre la séparation douloureuse entre humains et animaux, favorise le bien-vieillir, et prévient l'abandon animal.
- Nous soutenons également l'association **HALTE 33**, un refuge pour les personnes sans domicile fixe qui accueille aussi leurs animaux, afin qu'ils puissent trouver un lieu de résidence sans se séparer de leurs compagnons.
- Par ailleurs, nous avons financé intégralement la salle de chirurgie du centre de soin de la **Ligue de Protection des Oiseaux** d'Audenge, en Gironde, pour la protection de la faune locale, et sommes engagés à leurs côtés tous les ans à travers divers projets impactant.
- Nous accompagnons d'autres associations, comme **Les Pattounes de l'Espoir**, l'**IFAW**, **Les Chats Libres du Golfe**, le **Refuge Canin Solidaire** et le **Clos des Renardises** toutes engagées dans la protection et le bien-être des animaux. Ces partenariats reflètent notre volonté d'agir concrètement et durablement au service de la biodiversité et du lien entre les Hommes et la biodiversité.
- Enfin, nous sommes partenaires l'association **Isère Contre le Cancer**.





Sociétal

4. CHEOPS TECHNOLOGY œuvre pour le territoire

→ Notre programme Triple-One

En 2019, CHEOPS TECHNOLOGY lance son programme d'envergure « Triple-One ». Ce programme repose sur 3 grands piliers :



1% du temps de travail des collaborateurs volontaires



1% de la marge opérationnelle



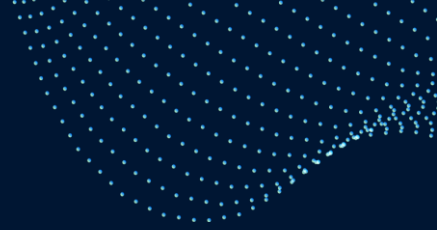
1% de notre puissance cloud totale

... seront donnés à une association de protection animale désignée. A ce jour, il s'agit de la Ligue de Protection des Oiseaux. L'objectif est de s'engager dans des missions proposées par cette entité et de soutenir la cause animale.

De la même manière, chaque don financier personnel donnera lieu à un abondement x10 par l'entreprise.

Depuis avril 2019, CHEOPS TECHNOLOGY a eu le plaisir de remettre d'importants dons à la LPO. Des projets d'actions communes entre CHEOPS TECHNOLOGY et les associations sont régulièrement évoqués afin de les accompagner au-delà de la contribution financière. Les collaborateurs sont pleinement intégrés et deviennent acteurs engagés dans cette démarche pour que l'investissement de chacun s'unisse en un projet commun œuvrant ainsi tous ensemble pour un monde de demain plus humain.





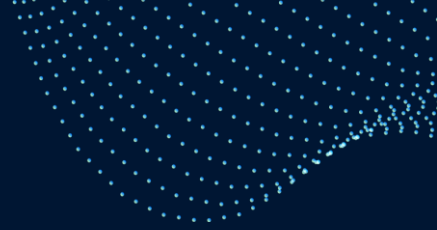
Enjeu ESG	KPI	FY 23/24	FY 24/25
Garantir l'éthique de nos activités : loi SAPIN	Nombre de collaborateurs formés à la lutte anti-corrupcion	31	505
Assurer la confiance du numérique	Nombre de certifications	4	4
Assurer des placements financiers durables	Part de placements durables	Non reporté	37%
S'ancrer dans le territoire à travers des partenariats solidaires et éducatifs	Nombre de mécénats	Non reporté	11
	Montant alloué aux associations	Non reporté	178 333 €
	Nombre de salariés engagés à court terme	Non reporté	7 personnes HALTE 33
	Nombre de salariés engagés sur le long terme	Non reporté	25 refuges inscrits LPO
	Nombre de partenariats éducatifs	Non reporté	8
	Nombre d'interventions auprès des écoles	Non reporté	15
	Nombre de collaborateurs intervenants auprès des écoles	Non reporté	15
	Nombre d'étudiants coachés par le service recrutement	Non reporté	396



Notre méthodologie



Note méthodologique



→ Exclusions

Du fait de l'activité CHEOPS TECHNOLOGY, certaines thématiques relatives au Décret du 24 avril 2012 et à l'article 4 de la loi du 11 février 2016 relative à la lutte contre le changement climatique n'ont pas été jugées pertinentes compte tenu de notre activité. C'est le cas pour :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire,
- La lutte contre la précarité alimentaire,
- Le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable

→ Comparabilité

Par soucis de transparence, CHEOPS TECHNOLOGY a fait le choix de communiquer les indicateurs sur deux exercices, de manière à visualiser les évolutions. Néanmoins, certains indicateurs n'ont pas d'historique car reportés pour la première fois sur la DPEF FY 24/25. Ces indicateurs seront suivis annuellement par la suite.

→ Période du reporting

Les données publiées couvrent la période du 1er mai 2024 au 30 avril 2025. Dans certains cas, les indicateurs sont calculés sur l'année civile par manque d'informations sur la période.

→ Disponibilité

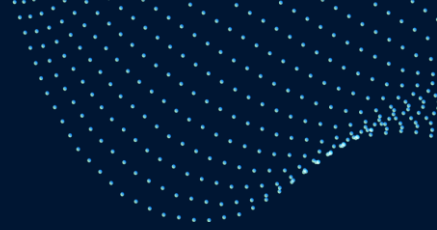
CHEOPS TECHNOLOGY s'engage à publier sa déclaration de performance extra-financière sur son site Internet.

→ Planning

Les données du présent document sont arrêtées au 30 avril 2025. La période de consolidation s'est étendue du 1^{er} juin au 11 juillet. S'en est suivie une période de vérification des indicateurs au regard des éléments de preuve, du 14 au 30 juillet.



Note méthodologique

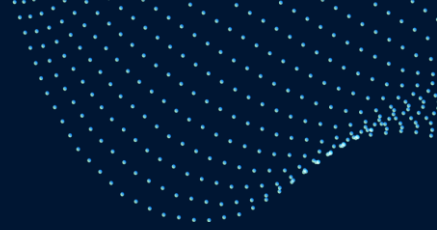


→ Indicateurs

Question centrale	KPI	Périmètre	Méthodologie de calcul	Personne en charge
Données génériques	Effectif, nombre d'hommes et de femmes	Groupe France (hors Toulouse)	Nombres issus du fichier suivi des collaborateurs, qui recense les établissements, les matricules, les noms et prénoms, les sexes et âge des collaborateurs. L'effectif retenu est l'effectif total fin d'exercice.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	Nombre de clients	Groupe	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Suivi d'analyse client à partir de l'analyse des factures clients GENESYS.	Pierre-Alexandre HUMBERT – Contrôleur Financier Opérationnel
	Chiffre d'affaires	Groupe	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Extrait des comptes définitifs CHEOPS TECHNOLOGY 2024-2025.	Maeva LHOMME - DAF
	Participation	En cours de collecte	Formule légale du calcul de la participation.	Maeva LHOMME - DAF
	Montant dédié au mécénat	Groupe	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Suivi des montants dédiés aux activités de mécénats dans un fichier dédié, avec recensement des reçus CERFA pour retours aux pièces justificatives.	Laure LE CRUGUEL - Resp. Comptable
	Nombre de collaborateurs formés à la lutte contre la corruption	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Recensement des collaborateurs ayant suivi la formation.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH



Note méthodologique

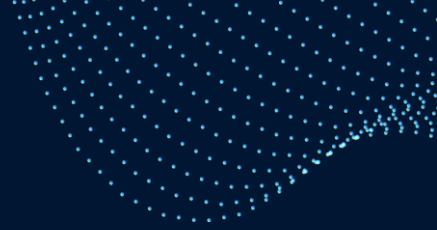


→ Indicateurs

Question centrale	KPI	Périmètre	Méthodologie de calcul	Personne en charge
Social	Turn over	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. (Salariés entrants + sortants)/2, le tout divisé par le nombre de salariés. Les données des salariés entrants et sortants sont issus du tableau de suivi des collaborateurs. Suivi mensuel au sein de la direction des RH et communication d'un KPI annuel en date de clôture.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	Taux d'absentéisme	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Tableur élaboré par le service RH à partir d'extraction SAGE mensuelle. Ajout des heures maladies et des heures d'arrêts de travail, le tout divisé par les heures travaillées.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	Index d'égalité H/F	Groupe	Du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Issu du fichier « Récapitulatif de la déclaration de l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes pour l'année 2025 au titre des données 2024 » selon l'indicateur relatif à l'écart de rémunération, l'indicateur relatif à l'écart des taux d'augmentation individuelles (hors promotion), l'indicateur relatif à l'écart de taux de promotion, l'indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité, l'indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	Nombre d'embauches & de licenciements	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Issu du suivi collaborateur réalisé par le service RH, extraction sur la période. Indicateur à retrouver sur le fichier « preuve chiffre » du service RH.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	% de salariés femmes cadres	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Issu du fichier « preuves chiffres 2 », tableau élaboré à partir du suivi collaborateurs par le service RH.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH



Note méthodologique

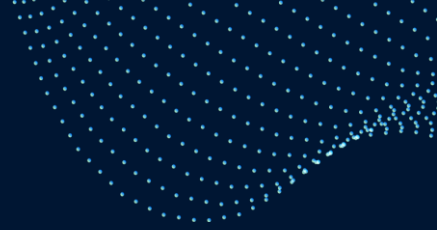


→ Indicateurs

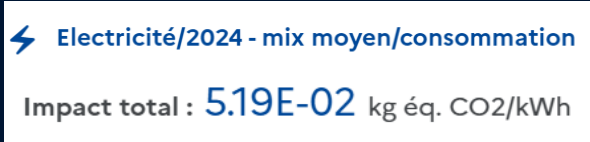
Question centrale	KPI	Périmètre	Méthodologie de calcul	Personne en charge
Social	% de salariés en situation de handicap	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Effectif moyen annuel des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés internes à l'entreprise / Effectif moyen annuel d'assujettissement à l'OETH. La source est directement issue de la déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés au titre de 2024.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	% de salariés étrangers	Groupe France (hors Toulouse)	Effectif au 30 avril 2025 des travailleurs de nationalité étrangère. Indicateur issu du fichier de suivi des collaborateurs du service RH.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	Nombre de collaborateurs formés, nombre d'heures de formation, et montant dédié	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Suivi des couts de formation par salariés grâce à une extraction comptable, & suivi des formations des salariés par extraction doc de suivi RH de Coline JOURET.	Maeva LHOMME – DAF Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	Nombre de Salariés SST	Groupe France (hors Toulouse)	Indicateur au 30 avril 2025.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	TF & TG AT	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Calcul selon formule légale.	Nathalie DUFFORT - HRBP
	Moyenne d'âge	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Indicateur issu du fichier de suivi des collaborateurs du service RH.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	Moyenne d'ancienneté	Groupe France (hors Toulouse)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Indicateur issu du fichier de suivi des collaborateurs du service RH.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH



Note méthodologique

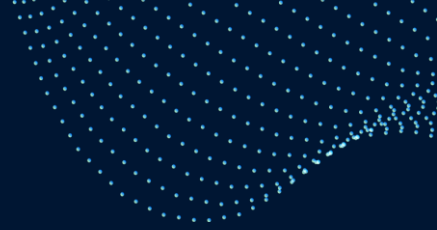


→ Indicateurs


Question centrale	KPI	Périmètre	Méthodologie de calcul	Personne en charge
Environnement	Consommations annuelles d'électricité (kWh)	Groupe	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Collecte des données sur facture pour l'ensemble des agences et des datacenters, excepté pour Bordeaux (bureaux + datacenters x3), où les données sont extraites depuis l'outil de reporting de Loïc LEGRAND.	Marie GARRIC – Resp RSE
	Emissions de GES associées à l'électricité (kgCO2eq)	Groupe	Pour transformer ces consommations en équivalent CO2, nous nous sommes basés sur le facteur d'émission de l'ADEME le plus récent pour la France. 	Marie GARRIC – Resp RSE
	Nombre de véhicules	Groupe	Etat au 30 avril 2025, issu du fichier RH_2025 récapitulatif de la flotte automobile.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH
	Nombre et % de véhicules électriques et d'hybrides	Groupe	Etat au 30 avril 2025, données issues des notes de frais collaborateurs, extraites de GENESYS.	Marie GARRIC – Resp RSE
	% de collaborateurs bénéficiant d'un remboursement de 50% des frais de transport en commun	Groupe France (hors Toulouse)	Etat au 30 avril 2025, donnée issues du livre de paie.	Sophie GUIRAUD DE LEVIZAC - DRH



Note méthodologique

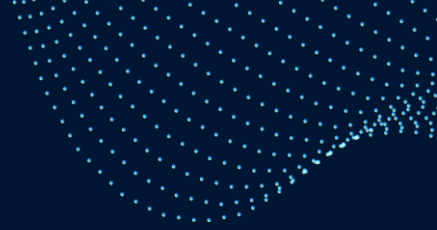


→ Indicateurs

Question centrale	KPI	Périmètre	Méthodologie de calcul	Personne en charge
Environnement	Volume de carburant	Groupe	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Données issues des notes de frais collaborateurs, extraites de GENESYS.	Marie GARRIC – Resp RSE
	Emissions de GES associées à l'électricité (kgCO2eq)	Groupe	Pour transformer ces consommations en équivalent CO2, nous nous sommes basés sur le facteur d'émission de l'ADEME le plus récent pour la France. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">  Essence/Supercarburant sans plomb (95, 95-E10, 98) Impact total : 2.70 kg éq. CO2/litre </div>	Marie GARRIC – Resp RSE
	Volume de déchets produits (+DEEE)	Groupe (hors Canéjan, faute de reporting SUEZ)	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Données extraites des factures et des comptes clients en ligne. Pour les DEEE, la donnée de poids et de taux valorisation est transmise par notre partenaire EVERNEX à chaque collecte.	Marie GARRIC – Resp RSE
	Part de valorisation matière		Taux de valorisation déchets issus des prestataires. L'essentiel des déchets sont des DEEE, voici leurs taux de valorisation : DEEE EVERNEX : 98% valorisation matière si destruction du fait du démantèlement par un ESAT, et 100% si réemploi. DEEE ECOLOGIC (pour les DEEE collectés par RECYCLEO à Canéjan) : 79% valorisation matière, 9% réutilisation, 6% élimination, 4% valorisation énergétique.	Marie GARRIC – Resp RSE
	SCOPE 1, 2 & 3	Groupe	Calcul publié par CARBONE4 en janvier 2025, sur la base des données de 2023. Périmètre du calcul détaillé dans le corps de la DPEF.	Marie GARRIC – Resp RSE



Note méthodologique

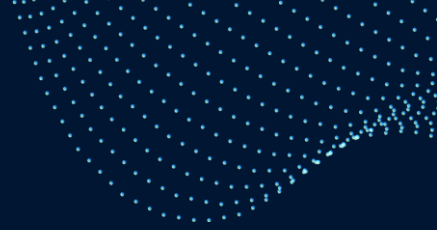


→ Indicateurs

Question centrale	KPI	Périmètre	Méthodologie de calcul	Personne en charge
Ancrage local	Nombre de partenariats éducatifs, d'intervention auprès des écoles, de collaborateurs intervenants, et d'étudiants coachés par le service recrutement	Groupe	Suivi annualisé par le Chargé de recrutement après les évènements, coaching, allons, etc.	Rémi BOIREAU – Chargé de recrutement
	Nombre de mécénats	Groupe	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Suivi des activités de mécénats dans un fichier dédié, avec recensement des reçus CERFA pour retours aux pièces justificatives.	Laure LE CRUGUEL – Resp. Comptable
	Nombre de salariés engagés	Groupe	Du 01 mai 2024 au 30 avril 2025. Données collectées auprès des associations ou grâce à un fichier interne dédié à chaque association en fonction des projets et sollicitations actuels.	Marie GARRIC – Resp. RSE & Marine BELLAMY – Chargée de Communication



Note méthodologique



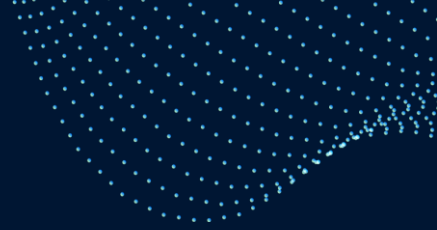
→ Tableau de correspondance avec l'Article 225-105 du Code du Commerce

I.-La déclaration de performance extra-financière mentionnée au I de l'article L. 225-102-1 et la déclaration consolidée de performance extra-financière mentionnée au II du même article présentent le modèle d'affaires de la société ou, le cas échéant, de l'ensemble de sociétés pour lesquelles la société établit des comptes consolidés. Elles présentent en outre, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III du même article :	Correspondance
1° Une description des principaux risques liés à l'activité de la société ou de l'ensemble de sociétés y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ;	P24 à 28
2° Une description des politiques appliquées par la société ou l'ensemble de sociétés incluant, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques mentionnés au 1° ;	Corp de la DPEF
3° Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.	P39, P56 et P73

II.-La déclaration contient, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques mentionnées au I du présent article :				Correspondance
A.-Pour toutes les sociétés mentionnées au I de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes :	1° sociales	a) Emploi	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	P7
			Embauches et les licenciements	P39
		b) Organisation du travail	Organisation du temps de travail	P32
			Absentéisme	P39
		c) Santé et sécurité	Conditions de santé et de sécurité au travail	P37
			Accidents du travail, notamment TF TG	P39
		d) Relations sociales	Organisation du dialogue social	P31
			Bilan des accords collectifs, notamment en matière de santé et de sécurité au travail	P32



Note méthodologique

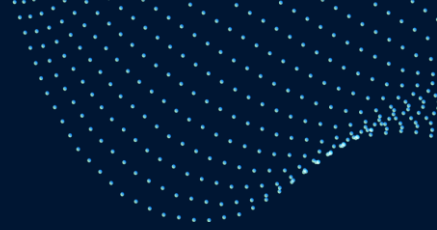


→ Tableau de correspondance avec l'Article 225-105 du Code du Commerce

II.-La déclaration contient, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques mentionnées au I du présent article :				Correspondance
A.-Pour toutes les sociétés mentionnées au I de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes :	1° Informations sociales	e) Formation	Politiques mises en œuvre en matière de formation	P33, P37 et P38
			Nombre total d'heures de formation	P39
		f) Egalité de traitement	Mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes	P35 et P70
			Mesures prises en faveur de l'emploi et l'insertion de personnes en situation de handicap	P36
	Politique de lutte contre les discriminations		P35 et P36	
	2° Informations environnementales	a) Politique générale en matière environnementale	Organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	Partie Environnement P40
			Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	P46
		b) Pollutions	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	P46
			Prise en compte de toute forme de pollution spécifique à une activité	P46



Note méthodologique

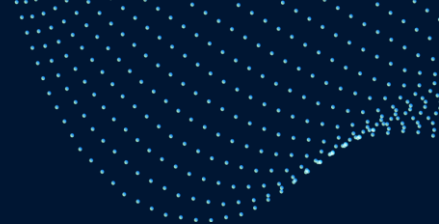


→ Tableau de correspondance avec l'Article 225-105 du Code du Commerce

II.-La déclaration contient, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques mentionnées au I du présent article :					Correspondance
A.-Pour toutes les sociétés mentionnées au I de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes :	2° Informations environnementales	c) Economie circulaire	i) Prévention et gestion des déchets	Mesure de gestion des déchets	P46, P47 et P48
				Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	P46
				Consommation d'énergie, et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	P41 à P44
		d) Changement climatique	Postes significatifs d'émissions de GES générés du fait de l'activité de la société	P49 à P55	
			Mesures prises pour l'adaptation aux conséquences du changement climatique	P41 à P48	
		e) Protection de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou restaurer la biodiversité	P71 et P72	



Note méthodologique

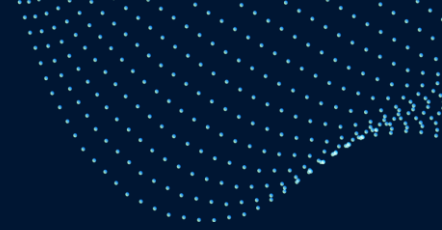


→ Tableau de correspondance avec l'Article 225-105 du Code du Commerce

II.-La déclaration contient, lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques ou des politiques mentionnées au I du présent article :				Correspondance
A.-Pour toutes les sociétés mentionnées au I de l'article L. 225-102-1, les informations suivantes :	3° Informations sociétales	a) Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Impact de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement local	P66 à P72
			Impact de l'activité de la société sur les populations locales	P66 à P69
			Relations entretenues avec les parties prenantes de la société et modalités de dialogue avec celles-ci	P31, P38, P64 à P69
			Actions de partenariat ou de mécénat	P66 à P72
	b) Sous-traitance et fournisseurs	Prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux	Politique Achats Responsables et plan d'action associé prévu 12/2025	
		Prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale		
B.-Pour les sociétés mentionnées au 1° du I de l'article L. 225-102-1, les informations complémentaires suivantes :	1° Informations relatives à la lutte contre la corruption	Actions engagées pour prévenir la corruption		P58
	2° Informations relatives aux actions en faveur des droits humains	a) Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives :	Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	P58
			A l'élimination des discriminations	P58
			A l'élimination du travail forcé ou obligatoire	P58



Contrôle externe



Depuis l'exercice 2023/2024, le cabinet DELOITTE, commissaire aux comptes, a été nommé organisme tiers indépendant en charge de vérifier l'exhaustivité et la sincérité des informations sociales, sociétales et environnementales publiées.

DELOITTE contrôle la déclaration de performance extra-financière dans son intégralité.

Une question ?

Contactez-nous

Marie GARRIC

Responsable RSE

marie.garric@cheops.fr

+ 33 (0)5 56 18 83 83